



Évaluation des dispositifs paysans d'appui conseil et d'accompagnement des transformations des Exploitations Familiales

Rapport final

Consultant international : Sylvain COLMET-DAAGE

Consultant national : Aladji DIACK

Mars 2020

Table des matières

Sigles et abréviations	3
1 Résumé	4
1.1 Le conseil en gestion et l'utilisation du bilan simplifié	4
1.2 Le conseil technique et la diffusion d'innovations.	5
1.3 La concertation entre les organismes d'appui aux EF	6
1.4 Les partenariats.....	6
2 Rappels sur le contexte et la demande	7
2.1 Contexte.....	7
2.2 La demande de SOS Faim	8
3 Méthodologie et déroulement de la mission	8
4 Analyse des dispositifs et des outils utilisés pour l'appui conseil et l'accompagnement des exploitations familiales	..
10	
4.1 Le bilan simplifié : un esprit et des pratiques.....	10
4.1.1 Une démarche, un outil et plusieurs objectifs	10
4.1.2 Une mise en œuvre assez semblable avec quelques nuances	13
4.1.3 Des effets positifs incontestables.....	15
4.1.4 Des écarts entre la théorie et la pratique	17
4.1.5 Recommandations pour renforcer les impacts du bilan simplifié.	22
4.1.6 Le bilan simplifié ou la gestion de l'exploitation familiale vue comme une innovation à diffuser	24
4.2 Le conseil technique et la diffusion d'innovations	25
4.2.1 Analyse de quelques actions d'appui conseil menées par l'UJAK	25
4.2.2 Analyse de quelques actions d'appui conseil menées par l'EGAB.....	30
4.2.3 Analyse de quelques actions d'appui conseil menées par la FAPAL	33
4.2.4 Synthèse sur les dispositifs d'appui conseil et de diffusion des innovations.....	37
4.2.5 Réflexions sur les appuis financiers ou matériels	39
4.2.6 Renforcer les dispositifs d'animation portés par les groupements ou AVD	41
4.3 La prise en compte du genre dans les dispositifs d'appui conseil.....	42
5 La concertation entre les organismes d'appui aux EF	43
5.1 Des liens forts mais variables avec les autres acteurs.	43
5.2 De grandes difficultés pour institutionnaliser la concertation et la collaboration	44
6 Les partenariats entre SOS FAIM, la FONGS et les OP	45
6.1 Partenariat FONGS- OP	45
6.2 Partenariats avec SOS FAIM.....	46
7 Synthèse des recommandations	48
7.1 Recommandations pour les 3 OP UJAK, EGAB, FAPAL.....	48
7.1.1 Recommandations à court terme 2020-2021	48
7.1.2 Recommandations à moyen terme	49
7.2 Recommandations pour la FONGS	52
7.2.1 A court terme.....	52
7.2.2 A moyen terme.....	52
7.3 Recommandations pour SOS FAIM.....	53
ANNEXES	54
ANNEXE 1 Agenda de la mission.....	54
ANNEXE 2 Formulaire du bilan simplifié.....	55

Sigles et abréviations

ANCAR	Agence nationale de conseil agricole et rural
CLAAP	Comité Local d'Appui aux Associations de producteurs
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
DGD	Direction Générale de la Coopération au Développement et aide humanitaire (Belgique)
DRDR	Direction régionale du développement rural
EF	Exploitation Familiale
EGAB	Entente des Groupements Associés de Barkedji
FAPAL	Fédération des Associations Paysannes de la région de Louga
FONGS	Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal
INP	Institut national de pédologie
MFR	Maison Familiale Rurale
OP	Organisation Paysanne
ROPPA	Réseau Des Organisations Paysannes d'Afrique de l'Ouest
SAED	Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal
TDR	Termes de Référence
UJAK	Union des Jeunes Agriculteurs de Koyli-Wirnde

1 Résumé

Dans le cadre du "Programme commun de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste", cofinancé par la Direction-Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD) du gouvernement Belge, l'ONG SOS Faim appuie plusieurs organisations sénégalaises dont la Fédération des Organisations non gouvernementales du Sénégal (FONGS), et trois organisations paysannes membres de cette fédération (UJAK, EGAB, FAPAL) implantées dans des régions différentes.

A la demande de SOS Faim, une mission d'évaluation des dispositifs d'appui conseil et d'accompagnement des transformations des Exploitations Familiales, a été réalisée du 13 au 27 janvier par deux consultants de TERO. Les consultants ont tenu des réunions avec la FONGS, et avec la représentation de SOS Faim au Sénégal, puis se sont rendus dans les zones d'intervention des trois OP. Sur le terrain, ils ont tenu des réunions avec les bureaux exécutifs et les animateurs des OP, rencontré les services techniques de l'Etat, visité des exploitations familiales et rencontré des groupes de femmes.

Conformément aux termes de référence, l'analyse a surtout porté sur les dispositifs de conseil aux exploitations familiales. Conseil en gestion d'une part avec l'utilisation d'un outil mis au point par la FONGS appelé bilan simplifié et des conseils techniques à travers diverses actions et en particulier l'appui à des paysans pilotes pour la mise en place d'innovations.

La mission s'est également intéressée aux relations entre les OP et les autres acteurs, notamment les services techniques étatiques, ainsi qu'aux partenariats entre SOS Faim, la FONGS et les 3 OP.

1.1 Le conseil en gestion et l'utilisation du bilan simplifié.

Avec l'appui de la FONGS, les animateurs et animatrices des 3 OP soutenues par le programme évalué réalisent depuis plus de 10 ans le suivi d'un certain nombre d'exploitations familiales (de 50 à 100 selon les années). Plusieurs visites par an permettent de remplir une fiche qui contient une description de l'exploitation, des diverses productions et de leurs résultats, de l'utilisation des produits (vente, autoconsommation, etc;), des autres sources de revenus (activités extra agricole, transferts), ainsi que de l'ensemble des dépenses de la famille. Les données recueillies permettent de calculer le taux de couverture des besoins de base (TC) par l'activité agricole, (revenu agricole annuel / dépenses mensuelles) exprimé en mois¹. Ces données doivent, en théorie, servir à la famille elle-même pour analyser son exploitation et prendre des décisions pour l'améliorer, à l'OP et à la FONGS pour avoir une vision globale des exploitations, et adapter leur stratégie d'action et de plaidoyer.

Notre analyse est que ce travail est très intéressant mais que, dans la pratique, le volet "enquête" tend à prendre le pas sur le volet "outil de gestion et d'aide à la décision" et que cet instrument pourrait être mieux utilisé.

Pour les familles, il est indéniable que le fait de passer plusieurs heures à réfléchir sur son exploitation avec une animatrice ou un animateur endogène permet d'identifier des problèmes et des améliorations possibles. Mais l'analyse des données chiffrées y contribue peu car elle n'est pas assez poussée. Elle reste très globale et les décisions qui en

¹ Les familles suivies sont alors classées en 4 catégories selon que leur taux de couverture est < 3 mois, entre 3 et 6 mois, entre 6 et 12 mois ou > 12 mois (les seuls qui peuvent vivre décemment de leur activité agricole).

découlent sont souvent d'ordre général comme par exemple diminuer certaines dépenses (pain, lait, cérémonies) ou diversifier la production, mais rarement des choix techniques pour améliorer le système de production. On note également que l'outil n'est pas bien adapté aux spécificités des éleveurs car il ne prend pas en compte les variations de capital liées aux variations de la taille du troupeau.

La dernière page qui contient les conclusions, décisions et demandes d'appui de la famille n'est jamais remplie et aucun document ne reste dans la famille ce qui empêche de suivre l'évolution de l'exploitation.

Pour l'OP également, c'est plus ce contact régulier avec une cinquantaine de familles que l'analyse des données chiffrées qui contribue à l'élaboration de la stratégie d'action et de plaider. Le bilan simplifié est également utilisé pour contribuer à l'évaluation de l'impact de certaines innovations techniques (étables, cultures fourragères, fosses compostières) en complément d'autres outils de suivi spécifiques à chaque innovation.

Pour la FONGS par contre, l'outil semble répondre assez bien aux attentes. Il y a bien quelques doutes sur la fiabilité des données² et la représentativité des exploitations³ mais il permet à la FONGS de faire régulièrement des analyses globales sur l'agriculture familiale et contribue à sa crédibilité et à son influence au sein du CNCR et du ROPPA.

Notre première recommandation est d'adapter l'outil de bilan simplifié aux besoins des différents utilisateurs (familles, OP) tout en conservant un tronc commun qui répond aux besoins de la FONGS. Chaque OP devrait définir ses propres besoins en informations, adapter le formulaire et renforcer ses capacités dans le traitement des données. Elle devrait aussi affiner les outils de suivi spécifique pour suivre les expérimentations d'innovations.

Les familles ne devraient pas se contenter de fournir des informations mais disposer de leurs propres outils (cahiers, tableaux etc.) pour noter, analyser et conserver les informations qui leur sont utiles pour améliorer leur exploitation.

On peut d'ailleurs considérer que si le fait de tenir un minimum de comptabilité, de faire une analyse de la performance et des problèmes de chaque production ainsi qu'un bilan annuel global de la gestion familiale est un atout et un facteur de progrès pour les exploitations familiales ; alors il est dommage que cela soit réservé à un petit nombre d'EF. Il faudrait plutôt considérer cet instrument de gestion de l'exploitation comme une innovation positive à diffuser au même titre que le poulailler amélioré ou les plantes fourragères.

Nous recommandons donc à SOS Faim et la FONGS d'appuyer les OP dans la conception et la mise en œuvre d'un vaste programme de formation à la gestion, non plus pour quelques exploitations suivies mais pour l'ensemble des familles qui le désirent.

1.2 Le conseil technique et la diffusion d'innovations.

Les innovations techniques promues par les OP sont pertinentes, adaptées au contexte et susceptibles d'apporter des améliorations tangibles⁴ mais certaines ont du mal à se diffuser. Il n'existe pas, au sein des OP visitées, de dispositif ou modèle unique pour le conseil et la diffusion des innovations mais des modalités qui varient en fonction des projets et du type d'innovations promues.

2 Il n'y a pas toujours d'annotations chez les paysans et les données recueillies proviennent souvent de la mémoire. De plus il y a une légitime réticence à dévoiler la totalité de ses recettes et ses dépenses.

3 Les exploitations sont quasiment les mêmes depuis 10 ans, ce qui est intéressant en terme d'évolution mais diminue leur représentativité car le fait d'être accompagnée depuis 10 ans les rend un peu atypiques.

4 Sauf peut-être les fosses fumières promues par la FAPAL et dont l'utilité est discutée.

Dans certain cas, la communication est ample et dirigée vers l'ensemble des villageois, et les familles plus intéressées reçoivent un accompagnement plus rapproché mais très peu d'appuis matériels. Dans le cas des poulaillers améliorés ou pour la transformation familiale du riz ou niébé, on observe que ces innovations se diffusent plutôt bien.

Dans d'autres cas où les OP ont recours à des paysans pilotes et/ou à des appuis matériels pour aider à l'adoption de l'innovation ; la diffusion est plus difficile. D'une part, les paysans pilotes sont souvent ceux qui ont des facilités que d'autres n'ont pas pour mettre en place une innovation, ce qui limite la possibilité de diffusion. D'autre part, les appuis matériels (appui financier pour la construction des étables, donation de semences, prise en charge par l'OP des frais de construction des fosses compostières, ou d'installation des robinets sur les canaris) constituent plutôt des freins (objectifs ou psychologiques) à l'adoption par d'autres familles. Soit l'appui est réellement nécessaire pour mettre en place une innovation et dans ce cas, il est illusoire de penser que d'autres exploitations pourront l'adopter sans cet appui. Soit l'appui est limité et constitue plutôt une incitation, et dans ce cas le blocage est plutôt psychologique : sachant que quelques familles ont reçu un appui matériel ou financier, les autres vont attendre ces mêmes appuis et seront très réticentes à mettre en œuvre l'innovation avec leurs propres moyens.

Nous suggérons donc que le recours à des paysans pilotes et/ou des appuis financiers et matériels soit réservé à des pratiques très innovantes ou risquées et qu'il soit toujours accompagné d'une réflexion sur les réelles possibilités de diffusion et sur la stratégie qui sera utilisée pour cette diffusion.

Parallèlement, l'évaluation souligne le besoin de renforcer l'animation et le partage d'expériences au niveau des villages, en s'appuyant sur un réseau de relais qui ne doivent pas être temporaires et au service d'un projet mais permanents et au service de leur groupement ou association villageoise. Ces relais doivent permettre à toutes les familles de connaître et d'évaluer les innovations promues par les organisations (OP, ONG, services techniques) mais aussi celles, nombreuses, qui ont été mises au point par des paysans eux-mêmes.

1.3 La concertation entre les organismes d'appui aux EF

Dans les trois régions visitées, les OP ont tissé des liens avec les services techniques, les ONG et les représentants des collectivités territoriales. Les représentants de ces institutions ont assuré connaître et apprécier le travail des OP et collaborer régulièrement avec elles.

De leur côté, les OP reconnaissent et apprécient ces collaborations mais déplorent que dans de nombreux cas les services techniques demandent des appuis financiers pour intervenir (carburant, perdiem) alors que l'appui aux exploitations familiales fait normalement partie de leur mission. Les tentatives pour institutionnaliser cette concertation à travers la mise en place de Cadres locaux d'appui et d'accompagnement de proximité des exploitations familiales CLAAP/EF sont pour l'instant un échec. Soit ce cadre n'existe pas (EGAB, UJAK) soit il existe en théorie (FAPAL) mais n'a aucune existence légale ni de secrétariat et reste totalement dépendant du bon vouloir des personnes qui le composent.

1.4 Les partenariats

Les OP sont satisfaites de leur relation avec la FONGS.

Aussi bien la FONGS que les 3 OP sont extrêmement satisfaites du partenariat avec SOS FAIM. Elles soulignent toutes le fait que contrairement à d'autres partenaires, SOS FAIM ne cherche pas à imposer son programme mais soutient le plan stratégique des organisations. Elles sont également unanimes pour reconnaître que l'ouverture d'une antenne de SOS Faim au Sénégal a beaucoup amélioré la qualité de l'appui et de l'accompagnement.

2 Rappels sur le contexte et la demande

2.1 Contexte

L'ONG belge SOS Faim est présente au Sénégal depuis les années 80 et intervient actuellement dans le cadre du "Programme commun de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste", cofinancé par la Direction-Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD).

Dans le cadre de ce programme, SOS Faim appuie actuellement sept organisations engagées dans le soutien à l'agriculture familiale :

- La fédération des ONG du Sénégal, FONGS qui regroupe 33 organisations paysannes réparties sur tout le territoire national.
- Le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux – CNCR, qui rassemble la FONGS, les fédérations de pêcheurs, d'éleveurs, d'horticulteurs, de groupements de promotion féminine, et l'union des coopératives.
- Trois organisations paysannes membres de la FONGS : la FAPAL (Fédération des associations paysannes de Louga), au nord du bassin arachidier dans la région de Louga ; l'EGAB (Entente des groupements associés pour le développement à la base) en zone sylvopastorale dans les communes de Thiel et Velingara (Ferlo), l'UJAK (Union des jeunes agriculteurs de Koyli) dans une zone de production irriguée en bordure du fleuve Sénégal.
- Un bureau d'étude, le GERAD,
- Une organisation de micro finance rurale l'UFM.

Au niveau des 3 OP (EGAB, FAPAL, UJAK), SOS Faim accompagne particulièrement les démarches d'accompagnement/conseil à la transformation des EF, et spécifiquement l'accompagnement à la transformation des systèmes de production, dans des contextes locaux différents.

La FONGS a formé et appuyé ses membres pour mettre en place des dispositifs d'appui-conseil et pour utiliser des outils comme le bilan simplifié de l'exploitation familiale. Les 3 OP partenaires de SOS faim utilisent ce bilan simplifié pour identifier les principaux problèmes et besoins des exploitations et pour suivre leur évolution. Cette connaissance fine des exploitations est également utilisée pour alimenter la réflexion et le plaidoyer au niveau national (FONGS et CNCR) et régional (ROPFA).

Les 3 OP travaillent avec leurs membres sur des problématiques spécifiques à leurs zones : l'élevage transhumant et la stabulation partielle du troupeau pour l'EGAB, la fertilité des sols et l'accès aux intrants agricoles pour la FAPAL, la diversification des productions et l'intégration agriculture/élevage pour l'UJAK. Le bilan simplifié est un des outils qui permet

aux OP de suivre les impacts socio-économiques de leurs actions dans ces différents domaines.

Les 3 OP travaillent de façon plus ou moins étroite avec les services techniques de l'Etat. Cette relation est plus institutionnalisée dans le cas de la FAPAL qui a mis en place, avec l'appui de la FONGS, un Cadre Local d'Appui et d'Accompagnement de Proximité des exploitations familiales (CLAAP/ EF) qui doit rassembler l'ensemble des organisations publiques et privées qui interviennent en appui à l'agriculture.

2.2 La demande de SOS Faim

Après concertation avec ses partenaires, SOS Faim a commandité cette évaluation à mi-parcours dont l'objectif est d'explorer une partie des thématiques abordées par SOS Faim et ses 3 partenaires OP, c'est-à-dire les dispositifs paysans d'appui conseil et d'accompagnement des transformations des Exploitations Familiales, et en particulier l'adaptation de leurs systèmes de production à leurs contextes spécifiques.

La mission n'avait donc pas pour objectif une évaluation globale de l'ensemble des actions de la FONGS et des 3 OP mais devait se concentrer sur les dispositifs paysans d'appui-conseil et d'accompagnement des transformations des Exploitations Familiales.

L'évaluation devait aussi s'intéresser aux apports de la FONGS dont le plan stratégique, également soutenu par SOS Faim, est un programme d'appui à ses associations membres (dont ces 3 OP) et à la valeur ajoutée de l'antenne SOS Faim, présente au Sénégal depuis 2 ans.

3 Méthodologie et déroulement de la mission

La mission a démarré en décembre 2019 par une revue documentaire et des entretiens avec la responsable du suivi de ce projet à SOS Faim Bruxelles puis le représentant de SOS Faim au Sénégal. Une note de cadrage a été rédigée et partagée avec SOS Faim.

La mission de terrain s'est déroulée du 13 au 27 janvier 2020 avec deux consultants : Aladj Diack et Sylvain Colmet-Daage. (L'agenda détaillé de la mission est en Annexe 1).

Pour utiliser au mieux le temps disponible, il avait été décidé, en accord avec SOS Faim, que les deux consultants travailleraient ensemble avec une des OP, l'UJAK, puis se sépareraient pour visiter chacun une autre OP.

La journée du 13 janvier a été consacrée à des réunions à Thiès avec le représentant de SOS Faim au Sénégal puis avec le bureau exécutif et l'équipe technique de la FONGS.

Les consultants se sont ensuite rendus dans les zones d'interventions des 3 OP. Dans chacune des trois régions; le travail a démarré par une réunion avec le bureau exécutif et les animateurs de l'OP au cours de laquelle ont été abordées : l'historique et les principales activités de l'OP, avec un focus sur le bilan simplifié et les activités d'appui conseil, les relations avec les services techniques, la FONGS et SOS FAIM. Les consultants ont ensuite visité des exploitations familiales, et des groupes de femmes, et rencontré les représentants des autorités et des services techniques.

Les deux consultants ont travaillé ensemble avec l'UJAK dans le département de Podor du 15 au 18 janvier. Ils ont rencontré la direction départementale du développement rural, le service de l'élevage, l'ANCAR, la SAED⁵, visité 10 exploitations familiales et 4 groupes de femmes.

Puis Aladjì Diack s'est rendu dans la commune de Velingara Ferlo pour travailler avec l'EGAB du 20 au 23 janvier. Il a rencontré le sous-préfet, le maire de Velingara, les services vétérinaires et des eaux et forêt ainsi que l'ANCAR, et visité 8 exploitations familiales.

Dans le même temps, Sylvain Colmet-Daage s'est rendu à Louga pour travailler avec la FAPAL du 20 au 24 janvier. Il a rencontré le maire de Kell gueye, le secrétaire général du conseil départemental, et a participé à une réunion du CLAAP à laquelle était présente la direction régionale du développement rural (service semences), l'institut national de pédologie, l'ANCAR, et la maison familiale de Potou. Il a visité 6 exploitations familiales, une unité de transformation et deux groupements.

Avec chacune des 3 OP, les consultants ont réalisé des réunions de debriefing au cours desquelles ils ont exposé leurs observations, conclusions et recommandations et recueilli les commentaires des OP.

Les deux consultants sont ensuite rentrés à Thiès et ont tenu une réunion de debriefing le 27 janvier en présence du bureau exécutif et de l'équipe technique de la FONGS, ainsi que le représentant au Sénégal et la chargée de programme à Bruxelles de SOS Faim.

Il est important de signaler que dans ce type de mission, et compte tenu du temps disponible, les consultants ne visitent qu'un petit nombre d'exploitations, **qui sont choisies par les OP et ne sont généralement pas représentatives de l'ensemble des EF**. Cela permet de faire beaucoup d'observations mais pas d'avoir une vision précise de ce qui se passe avec l'ensemble et les différents types d'exploitations ni de donner des éléments quantitatifs. Quand les consultants observent une situation particulièrement intéressante ou au contraire détectent un problème dans une exploitation, ils ne peuvent pas s'avancer à estimer quel pourcentage des exploitations cela représente.

Nous sommes donc conscients que de nombreuses observations contenues dans ce rapport ne sont pas quantifiées, mais il nous semble que le but d'une telle évaluation n'est pas de présenter un tableau précis et quantifié des succès et des échecs des actions des OP mais plutôt de souligner les éléments positifs, de détecter et d'alerter sur l'existence des points de faiblesses ou de fragilités et d'encourager les OP à mesurer elles-mêmes, l'ampleur de ces succès et de ces fragilités.

Nous ne considérons pas cette évaluation comme un contrôle mais plutôt comme un appui à l'auto-évaluation qui doit être menée par les OP elles-mêmes.

5 Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal

4 Analyse des dispositifs et des outils utilisés pour l'appui conseil et l'accompagnement des exploitations familiales

4.1 Le bilan simplifié : un esprit et des pratiques

4.1.1 Une démarche, un outil et plusieurs objectifs.

Le suivi des exploitations familiales et la réalisation d'un bilan simplifié sont des activités conçues et pratiquées depuis plus de 20 ans par la FONGS et les organisations paysannes (OP) membres.

Comme l'a rappelé le président de la FONGS, l'objectif initial (à partir de 1995) était avant tout d'apporter des conseils aux familles en les aidant à analyser les performances de leurs activités agro pastorale mais aussi la gestion globale de la famille (revenus agricoles et extra agricoles, dépenses domestiques), afin d'élaborer des stratégies pour améliorer leur situation.

Il était donc bien clair au départ qu'il ne s'agissait pas d'une enquête comme en font beaucoup d'autres organisations. De plus, une innovation importante apportée par cette démarche était de ne pas discuter seulement avec le chef de famille mais de réunir systématiquement une assemblée de famille, donnant ainsi la possibilité aux femmes et aux jeunes de participer à la réflexion et aux décisions stratégique concernant l'exploitation et l'économie familiale.

Dans un deuxième temps (à partir de 2009), la FONGS a décidé de recueillir et d'utiliser toutes ces données provenant des OP membres des quatre coins du pays. Il a ainsi été possible de constituer une base de données permettant de dresser un panorama des exploitations agricoles du Sénégal, d'analyser les principaux problèmes et d'observer les évolutions.

Cette synthèse nationale des données a été faite en 2009 sur 711 EF, en 2012 et 2013 sur 1811 EF et en 2016 sur 600 EF.

Elle a notamment permis de préparer de l'année internationale de l'agriculture familiale. La FONGS avait alors mobilisé son réseau d'OP pour intensifier le recueil de données afin d'atteindre 1800 exploitations. Ce nombre a ensuite été réduit et est aujourd'hui d'environ 600 EF.

La participation des familles est basée sur le volontariat. La nature des informations traitées, et l'aspect transparence promue à travers l'assemblée de famille, font que tous les chefs de famille ne l'acceptent pas, et qu'il est donc très important que la famille soit volontaire et motivée pour le faire. Les responsables d'OP sont d'ailleurs encouragés à participer pour montrer l'exemple.

Pour garantir le consentement de la famille, l'exercice du BS commence par une présentation de la démarche et il est demandé à la famille de confirmer qu'elle accepte de participer (cf Annexe 2).

La démarche se déroule en trois phases

- Collecte de données
- Saisie, traitement et analyses de ces données
- Restitution, discussions et décisions.

Pour cela, dans chaque OP, une animatrice ou un animateur réalise plusieurs visites par an (au moins une à la fin de chaque saison agricole) au sein des exploitations suivies. Cela permet de collecter les données sur les activités agricoles (surface, production, autoconsommation, vente), sur les éventuels autres revenus et sur les dépenses. Au début ces données étaient consignées dans des cahiers puis la FONGS a élaboré une fiche de suivi standard pour toutes les OP membres.

Le document actuellement utilisé (cf annexe 2) établit une description assez complète de la famille, de l'exploitation et des activités de l'année avec notamment :

- le nombre de personnes, leur âge, niveau d'éducation etc;
- les moyens de production : terres, animaux, équipements
- les productions agricoles de l'année et leur destination : surfaces emblavées pour chaque spéculation, production, autoconsommation, vente, prix de vente.
- les productions animales : animaux vendus ou autoconsommés
- les éventuelles migrations et transferts d'argent
- les activités non agricoles et les revenus qu'elles dégagent
- les charges de productions : semences, engrais, frais vétérinaires, main d'œuvre temporaire, etc
- toutes les dépenses de la famille : alimentation, santé, éducation, dons, etc

Le bilan proprement dit est fait une fois par an par l'animateur et l'ensemble de la famille. Il est réalisé entre mars et avril pour permettre aux familles d'évaluer l'année précédente.

Les données recueillies permettent de calculer le taux de couverture des besoins alimentaires et de santé (TC) par l'activité agro sylvo pastorale et halieutique (revenu agro sylvo-pastoral et halieutique annuel / dépenses mensuelles alimentaires et de santé) exprimé en mois. Les familles suivies sont alors classées en 3 ou 4⁶ catégories selon que leur taux de couverture est < 3 mois, entre 3 et 6 mois, entre 6 et 12 mois ou > 12 mois (les seuls qui peuvent vivre décemment de leur activité agricole).

Dans certains cas, ce calcul est fait directement par l'animateur au sein de la famille mais dans tous les cas, ces données sont ramenées au siège de l'OP, saisies dans une base de données et envoyées à la FONGS.

Certaines OP traitent en partie les données (essentiellement le calcul du Taux de couverture) et d'autres attendent que la FONGS leur renvoie les données traitées.

Une fois ce calcul fait, l'animateur (trice) retourne dans la famille et doit engager une discussion avec l'assemblée de famille pour aider la famille à analyser ces données et prendre des décisions pour améliorer la situation.

De leur côté, les OP et la FONGS peuvent faire leur propre analyse de ces données afin de définir leur stratégie d'action et étayer leur plaidoyer.

L'originalité et la difficulté de cet instrument vient du fait qu'il a plusieurs objectifs et qu'il doit répondre aux attentes de différents acteurs.

Pour les exploitations familiales, le suivi et le bilan simplifié doivent, en théorie, permettre :

1. De prendre l'habitude de tenir une comptabilité minimale, des cahiers de dépenses et recettes, afin d'aller progressivement vers un compte de résultat et une véritable gestion de l'EF.

⁶ Dans certaines études il n'est fait mention que de 3 catégories : < 3mois, de 3 à 12 mois et >12 mois.

2. D'analyser les points forts et les faiblesses de son exploitation. D'analyser les performances atelier par atelier mais aussi dans la globalité en tenant compte des interactions et complémentarités entre ateliers (par exemple entre agriculture et élevage). D'identifier les principaux problèmes techniques (faible rendement, maladies, etc.), et les potentialités sous exploitées de son exploitation.
3. De calculer son taux de couverture des besoins fondamentaux par l'activité agropastorale, de détecter des dépenses non nécessaires.
4. De réfléchir avec l'animateur aux différentes options possibles pour améliorer sa situation (changement technique, diversification, activités non agricoles, réduction de dépenses, etc.) et de prendre collectivement des **décisions** pour essayer d'améliorer sa situation.
5. D'identifier, avec l'aide de l'animateur, quels conseils et quels appuis elles doivent rechercher, auprès des autres familles paysannes, des OP et ONG, des services techniques, etc.

Pour l'assemblée de famille, le suivi et le bilan simplifié doivent, en théorie, permettre :

6. De réunir toute la famille, y compris les femmes et les jeunes pour réfléchir collectivement sur la situation de la famille, les moyens de l'améliorer et prendre des décisions consensuelles.

Une des originalités de la démarche et qui la distingue vraiment des enquêtes classiques est que le travail n'est pas fait uniquement avec le ou la chef de famille mais doit réunir une assemblée de famille.

Quand cela est fait, cela permet de reconnaître et de valoriser le travail qui est fait par les autres membres de la famille, notamment les jeunes et les femmes, de leur permettre d'exprimer leurs désirs et contraintes par rapport à d'éventuels changements. Cela permet aussi que les décisions prises soient approuvées par l'ensemble de la famille ce qui augmente les chances qu'elles soient effectivement mises en œuvre.

Pour l'OP, le suivi et le bilan simplifié doivent, en théorie, permettre :

7. De disposer chaque année, d'une sorte de "thermomètre" de la performance des EF, en calculant le pourcentage d'exploitations dont le taux de couverture est inférieur à 3 mois, entre 3 et 6, etc.
8. De faire des analyses plus fines, en caractérisant les exploitations de chaque type pour essayer d'expliquer les raisons des succès ou des difficultés des exploitations.
9. D'analyser la performance des différentes productions sur son territoire, et d'avoir une vision globale des principaux problèmes rencontrés et des principales demandes d'appui de la part des EF.
10. De partager ces données et analyses avec les acteurs locaux et d'utiliser toutes ces informations afin d'orienter sa stratégie d'action et de plaider. La synthèse des bilans devrait aider l'OP à programmer ses actions en direction des exploitations (appuis, conseils, etc.) ainsi que son plaidoyer en direction des acteurs locaux (services techniques de l'état, ONG, etc.).
11. Dans certains cas, de suivre de près les exploitations qui mettent en œuvre une innovation et d'évaluer l'impact de cette innovation sur la performance économique de l'exploitation. Cette pratique est plus récente et est utilisée notamment par l'UJAK dans le suivi de 52 exploitations qui améliorent leur système d'élevage.

Pour la FONGS, les résultats des bilans simplifiés doivent, en théorie, permettre :

12. D'avoir une vision globale de la situation et de l'évolution de l'agriculture familiale dans les différentes parties du pays et en particulier de la classification des EF en fonction du taux de couverture.
13. De faire des analyses afin de caractériser les différents types d'EF en fonction de leur structure, d'analyser leurs performances et leurs problèmes afin d'orienter sa stratégie d'action et de plaider.
14. De partager ces analyses avec le CNCR et le ROPPA afin d'orienter et d'argumenter les actions de plaider au niveau national et international.

Nous allons essayer de voir dans les chapitres suivants ; dans quelle mesure ces objectifs sont atteints.

4.1.2 Une mise en œuvre assez semblable avec quelques nuances

Les trois OP visitées par la mission utilisent le bilan simplifié de façon assez proche mais avec néanmoins des petites nuances dans la mise en œuvre, et dans les résultats obtenus :

L'utilisation du Bilan Simplifié par l'UJAK

Le suivi des EF au travers de la réalisation d'un bilan simplifié est pratiqué par l'UJAK depuis de nombreuses années.

Comme pour les autres OP membres de la FONGS, le nombre d'exploitations suivies a été plus important dans les années 2010 à 2016 (une centaine).

Depuis 2016, il a été réduit à 52 EF (toujours les mêmes et qui faisaient partie des 100) dans 26 villages.

Six animateurs suivent à peu près 2 familles par village, et 4 ou 5 villages chacun. Ils passent 3 à 4 fois par an (à chaque campagne agricole) pour relever les données et, en fin d'année dédient au moins une demi-journée avec la famille pour faire le bilan proprement dit. Les animateurs sont des femmes ou des hommes issus de la zone, plutôt jeunes, et qui ont un certain niveau d'étude. Ils et elles dominent très bien le français, et peuvent faire des calculs.

Au cours de cette séance de bilan avec la famille, l'animateur calcule les totaux des recettes et des dépenses, et calcule un taux de couverture provisoire de la sécurité alimentaire pour l'année. Une première discussion peut alors avoir lieu à ce moment mais ce n'est pas systématique.

Les données sont ensuite ramenées au siège de l'UJAK, où elles sont saisies dans une base de données et partagées avec la FONGS. Les calculs pour chaque exploitation sont refaits par l'ordinateur et remis aux animateurs qui retournent dans les familles.

Le taux de couverture (définitif cette fois), est présenté à la famille ce qui permet d'engager une discussion sur les mesures à prendre.

L'UJAK utilise également ce dispositif pour faire le suivi et l'évaluation des innovations dans le domaine de l'élevage. Parmi les 52 EF suivies ; 11 pratiquent des cultures fourragères sans stabuler leur élevage, 20 pratiquent des cultures fourragères et stabulent leur élevage, 15 pratiquent un élevage domestique amélioré (volaille ou petits ruminants, gestion de la santé, de l'alimentation et de l'habitat) et 6 n'ont pas de nouvelles pratiques et servent de témoins.

Le fait de tester les innovations dans les familles déjà suivies est intéressant car il permet de faire "d'une pierre deux coups" mais d'un autre côté cela participe à concentrer les actions de l'UJAK sur un nombre réduit d'EF.

L'utilisation du Bilan Simplifié par la FAPAL.

La FAPAL pratique le suivi des exploitations et le bilan simplifié depuis plus de 15 ans. Le nombre de familles suivies est monté à 160 dans les années 2013-2014-2015, pour disposer de données solides en préparation de l'année de l'agriculture familiale.

Après 2015, le nombre de familles réduit à 55. Ces 55 familles faisaient partie des 160 et sont donc suivies depuis une dizaine d'années.

Le suivi est réalisé par douze animatrices et animateurs qui sont en général des personnes solidement implantées et impliquées dans leur village. Ce sont des leaders et ils ou elles ont souvent une fonction importante dans leur groupement. Par contre elles ou ils n'ont pas toujours un niveau d'étude important et ne parlent pas tou(te)s le français alors que le document de bilan est en français.

Pour faciliter le remplissage du questionnaire, le bilan est donc toujours fait en binôme et en deux temps.

Dans un premier temps, les animateurs relèvent les données chiffrées sur les productions, les recettes et les dépenses. Ils le font à deux afin qu'une personne parle et l'autre prend les notes, mais ils ne font pas de sommes ni de calculs. Ils ramènent ces données à la FAPAL où elles sont saisies et traitées. Une fois traités, les résultats des bilans de chaque exploitation sont exposés aux animateurs qui notent les données essentielles sur leur calepin et retournent dans les familles pour les exposer et discuter des alternatives possibles.

Comme l'UJAK, la FAPAL cherche également à faire d'une pierre deux coups et à utiliser ce suivi pour contribuer à l'évaluation de l'effet de certaines innovations comme les fosses compostières. Ainsi sur les 88 fosses financées et construites dans les EF par la FAPAL, 55 le sont dans des familles suivies dans le cadre du BS et 33 dans des familles participant au projet d'appui à l'entrepreneuriat.

L'utilisation du Bilan Simplifié par l'EGAB.

L'EGAB a également pratiqué le suivi et le bilan simplifié sur un échantillon important de 80 familles jusqu'en 2015 puis réduit à 30 familles réparties en deux villages (19 à ADJA et 11 à PATACOUR).

12 animateurs se répartissent ce travail.

Les animateurs font un premier calcul du taux de couverture dans l'exploitation ce qui permet d'enclencher un premier débat.

Les données sont ensuite saisies et transmises à la FONGS pour traitement.

Quand les analyses reviennent de la FONGS, Les animateurs doivent retourner dans les familles pour discuter des possibilités d'améliorer la situation.

L'EGAB utilise également le BS pour suivre les EF bénéficiaires de l'appui conseil sur la construction d'étables pour l'engraissement, la production laitière de saison sèche ou pour garder certains animaux en vie (sauvetage contre l'inanition) en période de crise alimentaire.

4.1.3 Des effets positifs incontestables

Les visites et entretiens que nous avons faits avec la FONGS, les 3 OP et quelques familles font ressortir les points positifs suivants :

Pour les exploitations et les familles suivies

Le point le plus important nous semble être que, au-delà et indépendamment des chiffres qui sont collectés, le fait d'être suivie oblige la famille à passer du temps avec l'animateur pour réfléchir sur ses problèmes et chercher des solutions. La réalisation de ce suivi donne l'occasion de moments privilégiés de dialogue entre la famille et l'animateur, et permet d'informer la famille sur les différentes innovations ou services promus par l'OP.

Comme nous le verrons plus loin, ce dialogue et les éventuels conseils prodigués par l'animateur ne sont pas toujours basés sur l'analyse des chiffres mais repose essentiellement sur la qualité de l'animateur, sa connaissance de l'agriculture locale et des innovations existantes, sa capacité à ne pas conduire l'exercice comme une enquête mais à provoquer et alimenter les réflexions de la famille.

Parmi les familles suivies, beaucoup sont des paysans assez "avancés", innovateurs, et bénéficiaires des différents services et projets des OP. Les dirigeants des OP sont d'ailleurs presque tous accompagnés par ce dispositif. On peut se demander si c'est le fait d'être accompagnées et de pratiquer le BS qui a permis à ces exploitations de progresser, ou si c'est parce qu'elles étaient dynamiques qu'elles ont été choisies pour être accompagnées. La réponse est sans doute un mélange des deux. Ces exploitants sont dynamiques et innovateurs, et le fait d'être accompagnés et de faire le BS permet de les renforcer dans cette attitude et de confronter leurs analyses avec celle de l'animateur.

Dans certains cas, assez rares malgré tout, les exploitants tiennent déjà des cahiers de comptes et font des analyses de leurs productions. Dans ce cas, l'exercice du BS peut être très riche et permettre une analyse détaillée de la productivité, des problèmes et des marges de progression de chacune des productions et d'identifier des moyens pour améliorer la performance de chaque production mais aussi leur complémentarité comme l'intégration agriculture et élevage.

Pour les familles plus démunies, le BS permet souvent d'identifier certains postes de dépenses qui sont anormalement élevés (pain, lait, cérémonies) et de prendre conscience qu'ils peuvent et doivent réduire ces dépenses.

Plusieurs exemples très intéressants de réduction des dépenses par la consommation de produits locaux ont été cités, par exemple : acheter moins de lait en poudre et consommer son propre lait, acheter moins de pain et consommer plus de mil, acheter moins de riz et consommer plus de niébé en le transformant (brisures) pour qu'il ressemble à du riz.

Le BS, surtout quand le taux de couverture est bas, peut également servir d'électrochoc, pour convaincre la famille qu'elle doit et peut augmenter ses revenus ; en essayant d'améliorer ses rendements ou en se diversifiant dans d'autres activités agricoles (petit élevage, maraichage, fruiticulture) ou non agricole (transformation des produits, commerce).

Pour les OP :

La contribution du bilan simplifié à la définition de la stratégie des OP a été l'objet de controverses au cours de la mission. Les OP affirment que le bilan simplifié joue un grand

rôle dans la définition de leur stratégie d'action, mais elles sont incapables de montrer quelles analyses, quels croisements de données, faits sur la base de données des résultats du bilan simplifié ont pu conduire au choix des actions menées (poulailler amélioré, étables, cultures fourragères, transformation ou commercialisation des produits etc.).

Cela est beaucoup lié au fait que l'appellation "bilan simplifié" regroupe en fait deux choses :

- le suivi, c'est-à-dire le fait d'avoir un animateur qui passe plusieurs fois par an dans une exploitation pour relever des données et discuter avec le paysan et sa famille sur la marche de l'exploitation
- le bilan lui-même c'est-à-dire les données chiffrées qui sont recueillies et traitées.

Il est indéniable que le fait de suivre une cinquantaine d'exploitations apporte aux OP beaucoup d'informations sur les problèmes, les tendances, les réussites, les échecs et les besoins des exploitations familiales. Ces informations sont rapportées par les animateurs et viennent compléter d'autres sources d'informations comme les assemblées de villages, l'observation des prix sur les marchés, les échanges avec les services techniques et les autres acteurs. C'est essentiellement sur la base de l'ensemble de ces informations que les responsables des OP (qui sont eux-mêmes des paysans et connaissent donc bien la situation) élaborent la stratégie d'action et de plaidoyer.

Par contre, les analyses mathématiques ou statistiques des données chiffrées du bilan faites au niveau de l'OP sont très limitées. Elles se limitent le plus souvent au calcul du taux de couverture et de la proportion d'exploitations dans chaque catégorie et elle a donc peu d'influence sur la définition de la stratégie des OP.

La base de données est néanmoins parfois utilisée pour faire d'autres calculs comme le rendement moyen d'une culture sur la zone.

Ces analyses, assez sommaires, sont parfois complétées par des analyses plus fines faites au niveau de la FONGS pour caractériser les exploitations de chaque type et établir une relation entre le taux de couverture et par exemple, l'importance de l'élevage, l'insertion au marché ou la quantité de matériel agricole dans l'exploitation.

Dans certain cas, l'analyse des données chiffrées pourra servir à étayer et argumenter des actions de plaidoyer mais notre sentiment est qu'elle contribue assez peu à la définition des orientations stratégiques des OP comme par exemple, le choix de travailler sur les poulaillers améliorés, les fosses compostières, ou la stabulation des animaux.

Pour les OP, le BS est donc surtout intéressant car il donne l'occasion aux animateurs de passer du temps dans les familles, de discuter de leur situation et d'identifier les problèmes qui peuvent orienter la stratégie de l'OP.

L'autre intérêt du BS pour les OP est qu'il peut, dans certains cas, être utilisé pour évaluer l'effet de certaines innovations sur les performances des exploitations.

Cela a été le cas pour l'UJAK dans l'étude sur les 52 EF qui adoptaient des innovations en matière d'intégration agriculture élevage (cultures fourragères avec ou sans stabulation ou amélioration du petit élevage). Cela a notamment permis de confirmer les effets bénéfiques des trois innovations.

Pour la FONGS : un outil historique et politique.

Pour comprendre le très fort attachement de la FONGS à l'outil bilan simplifié, il faut revenir un peu sur l'histoire.

La constitution, depuis les années 2000, d'une base de données à partir du suivi des exploitations familiales des différentes zones agro écologiques du Sénégal a été un élément

décisif pour asseoir la crédibilité de la FONGS en tant qu'organisation représentative d'une partie importante des paysans sénégalais et lui a donné beaucoup de poids dans son plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale.

La FONGS a toujours défendu l'agriculture familiale face à ceux, notamment le gouvernement à certaines époques, qui voulaient privilégier les grandes exploitations capitalistiques (agrobusiness) considérées comme les seules capables d'augmenter rapidement la production agricole. Mais pour cela la FONGS avait besoin d'arguments et de données tangibles.

Le fait que ce soit une organisation paysanne qui se lance dans un ambitieux programme de production de connaissances sur ses propres membres au lieu de toujours s'appuyer sur des études produites par d'autres institutions (Etat, recherche) était une avancée très importante dans la prise en main de son destin par le mouvement paysan.

Les analyses approfondies faites à partir du suivi d'un nombre important d'exploitations (711 en 2009-2010, et 1811 en 2011-2013) ont permis de produire des documents cruciaux pour la FONGS en 2010⁷ et 2013⁸. La production de documents de synthèses et d'analyses à partir des données du bilan simplifié s'est ralentie depuis.

C'est en partie grâce à cet outil que la FONGS est devenue la structure de référence sur la production de connaissances au sein du CNCR. Les données et les analyses issues de cet outil sont partagées avec les autres fédérations membres du CNCR et avec le réseau des organisations paysannes et pastorales d'Afrique de l'ouest, ROPPA et elles ont contribué au plaidoyer national mais aussi international en faveur de l'agriculture familiale.

4.1.4 Des écarts entre la théorie et la pratique

Les visites et les entretiens réalisés sur le terrain dans les zones d'actions de l'UJAK, EGAB et FAPAL ont aussi fait apparaître des distorsions entre la théorie et la pratique et des améliorations possibles à envisager pour que le suivi et le bilan simplifié apportent bien les résultats attendus pour chaque catégorie d'acteurs.

- La première remarque est sur la fiabilité des données et concerne donc l'ensemble des acteurs qui utilisent ces données : familles, OP, FONGS.
La grande majorité des familles a un taux de couverture inférieur à 12 mois c'est-à-dire que leurs revenus nets issus des activités agricoles et d'élevage ne couvrent qu'une partie des dépenses domestiques qu'elles déclarent. Ces dépenses sont donc logiquement couvertes par d'autres activités extra agricoles, par des transferts monétaires ou des emprunts. Les autres revenus sont également enregistrés dans le formulaire du bilan simplifié mais les sommes inscrites dans ces rubriques ne permettent jamais de couvrir la différence entre les dépenses et les revenus agricoles. On devrait donc se demander comment font ces familles pour dépenser de l'argent qu'elles n'ont pas !! A chaque fois que l'on a posé cette question, on nous a répondu que c'était parce que les familles ne déclaraient pas la totalité de leurs revenus extra agricoles. C'est effectivement probable, mais si on accepte que les données inscrites dans ces rubriques soient fausses, alors comment être certains que les autres données sont justes. Il faut reconnaître une certaine gêne voire aversion de la part des paysans à parler de leurs revenus. Il y a légitimement pudeur à étaler son dénuement ou crainte à exposer

⁷ Comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal

⁸ Les exploitations familiales sénégalaises investissent et se modernisent.

ostentatoirement sa richesse ou ses avoirs⁹. Cela n'est d'ailleurs pas spécifique aux paysans africains ni mêmes aux paysans en général et il serait largement aussi délicat de demander à un européen urbain le montant de ses comptes bancaires.

Cela jette un doute sur la fiabilité de l'ensemble des données recueillies. Très peu de familles notent leurs recettes et leurs dépenses et c'est de mémoire qu'elles donnent les informations à l'animateur. De plus, il est assez probable que, comme tous les paysans du monde, les familles aient tendance à sous-estimer leurs revenus. De plus comme l'a lui-même fait remarquer un paysan, la famille peut penser que l'animateur est un vecteur de projet et que plus elle noircit sa situation, plus elle a de chance de recevoir des appuis. Ce risque est atténué par la relation de confiance qui s'instaure entre paysans et animateurs mais il n'est pas totalement négligeable surtout quand le bilan est perçu comme une enquête.

Au niveau des familles paysannes, on note les problèmes suivants :

- Un formulaire qui ne permet pas une gestion fine de l'EF.
Le formulaire utilisé pour faire le bilan simplifié permet de recueillir beaucoup de données et de faire le calcul du taux de couverture, mais il n'incite pas à faire une analyse détaillée de l'exploitation et des différentes productions. Le rendement des cultures pourrait être calculé (car il est noté la surface et la production) mais il ne l'est pas de façon systématique et n'apparaît ni sur la fiche originale ni sur la fiche générée par l'ordinateur. Les charges (engrais, semences, etc.) sont cumulées et pas ventilées par production. Le détail de ces charges doit cependant exister car elles sont surement énumérées avant d'être additionnées mais il n'est pas noté sur la fiche de BS utilisée.. La main d'œuvre temporaire est notée mais également de façon globale et pas par production. Par ailleurs il n'y a aucune indication sur la charge de main d'œuvre familiale dédiée aux différentes productions. L'outil ne permet donc pas de calculer finement et de comparer la performance des différentes productions ni de détecter des problèmes (rendements très bas par exemple) dans chacune des productions.
Il semble que la fiche qui était utilisée avant 2015 était plus détaillée mais qu'elle a été simplifiée ensuite pour être plus facile à utiliser.
Cela n'empêche pas, bien sûr, les animateurs les plus consciencieux et les mieux formés de faire avec la famille, et sur d'autres cahiers, certains calculs comme le rendement ou le revenu net par production afin de détecter des problèmes et d'amorcer la discussion mais rien ne prouve qu'ils le fassent systématiquement.
Ce manque d'analyse fine des productions fait que pour la grande majorité des familles, le BS peut conduire à revoir sa gestion globale et à réduire certaines dépenses domestiques mais il n'a qu'un impact très marginal sur l'amélioration du système de production proprement dit.
- Un mode de calcul inadapté pour les éleveurs.
Les éleveurs de l'EGAB ont fait remarquer que l'outil n'est pas adapté à la spécificité des éleveurs. En effet le BS met l'accent sur le compte de résultat annuel et enregistre les

⁹ Voir par exemple ces "Conseils donnés par la mère de Amadou Ampaté Bâ à son fils dans son ouvrage AMKOULEL" :

1. N'ouvre jamais ton mal en présence de qui que ce soit
2. La force d'un homme, vient de sa réserve.
3. Il ne faut étaler ni sa misère, ni sa fortune. Fortune exhibée appelle jaloux, quémendeurs et voleurs. »

achats et les ventes au cours de l'année, mais pas les variations de capital alors que pour les éleveurs le capital et notamment nombre d'animaux possédés (qui est pour eux un patrimoine) est très important. Par exemple, quand une famille d'éleveurs rencontre des problèmes et doit déstocker, c'est à dire vendre beaucoup d'animaux, cela lui procure un revenu important pour cette année et elle aura donc un taux de couverture relativement bon alors que pour elle, c'est une très mauvaise année. Il faudrait donc, pour les éleveurs, prendre en compte l'augmentation (naissance, achat) et la diminution (vente, consommation mortalité) du nombre d'animaux.

- Il ne reste aucun document dans la famille.
L'animateur repart avec le document du bilan et la famille n'en garde aucune trace écrite. Que les calculs conduisant au taux de couverture aient été faits sur place avec la famille ou postérieurement sur ordinateur au bureau, aucun papier ne reste dans la famille.
Après avoir saisi les données, au bureau de l'OP, le logiciel génère une fiche par exploitation avec l'ensemble des données et le calcul du taux de couverture. Ces résultats sont présentés aux animateurs lors de réunions au siège de l'OP. Les animateurs notent sur leur carnet les données qui leur semblent les plus importantes (cela se limite souvent au taux de couverture) puis vont faire la restitution dans les familles. Mais la fiche n'est pas imprimée ni remise à la famille,
Il semble que certaines OP, utilisaient il y a quelques années, des carnets de familles qui étaient remplis et conservés par la famille mais cette pratique a peu à peu disparu.
Bien sûr il peut arriver que certains exploitants aient leurs propres cahiers sur lesquels ils notent tous ces chiffres et font des calculs mais ils sont rares et les autres n'ont donc pas la possibilité de suivre l'évolution de leur exploitation au fil des années.
Cette absence de traces écrites sur les données de l'exploitation et de la famille ne permet pas, ni à l'animateur ni à la famille, de suivre la trajectoire de la famille, l'évolution des performances des différentes composantes du système de production ni de l'exploitation dans son ensemble.
- Les conclusions et décisions ne sont pas notées sur la fiche.
Il n'y a aucune trace écrite (ni dans la famille ni à l'OP) des discussions et des conclusions faites avec la famille, ni des décisions que cette dernière a prise pour essayer d'améliorer la situation. Dans le formulaire élaboré par la FONGS, il y a une dernière page qui se présente comme suit¹⁰ :

Présentation du résultat à la famille et discussions

- 1) L'exploitation familiale est-elle excédentaire ($T_c > 12$ mois) ? Ou déficitaire ($T_c < 12$ mois) ?
- 2) Dans les deux cas, il est intéressant de voir si les performances de l'exploitation familiale sur cette année sont plus ou moins similaires aux précédentes années. Et de voir les justifications de la tendance notée.
- 3) Si l'exploitation familiale est excédentaire ($T_c > 12$ mois) : comment l'EF utilise t'elle son excédent ? Est-ce qu'elle investit ? Dans quel secteur ? Agricole ? Non agricole ? La famille a-t-elle un projet ? Quel est ce projet ?
- 4) Si l'exploitation familiale est déficitaire ($T_c < 12$ mois) : comment la famille comble-t-elle son déficit ? Par quelles activités ? Quels apports de membres de la famille en exode ou migration ? que la famille s'endette ? A-t-elle un projet pour sortir de cette situation ?

¹⁰ Cf annexes 2

5) Quelle mise en relation pourra être utile à la famille pour réaliser son projet, ou pour améliorer ses performances ? (encerclez les bonnes réponses) : (i) une mise en relation avec les services techniques pour améliorer ses rendements ?; (ii) une mise en relation avec une autre famille pour améliorer ses pratiques ?; (iii) une mise en relation avec le conseil rural pour régler des problèmes fonciers ?

Mais cette page n'est utilisée par aucune des trois OP visitées. Les conclusions et décisions des familles reste orales ou sont parfois notées sur un calepin de l'animateur mais il n'en reste pas de traces dans la famille ;

L'absence de cette dernière page pose plusieurs problèmes : d'une part, il n'est pas possible de s'assurer que les animateurs aillent toujours jusqu'au bout du processus et on peut craindre que dans certains cas ils se contentent de relever les données voire de calculer le taux de couverture mais qu'ils ne poussent pas suffisamment la famille à analyser sa situation et prendre des décisions.

Le fait que cette page ne soit, ni remplie, ni laissée dans la famille, ne permet pas à cette dernière, ni à l'animateur, de suivre l'historique de ces décisions et d'analyser pourquoi elles n'ont parfois pas pu être mises en œuvre.

- L'assemblée de famille n'est pas toujours réunie.

Il a été très difficile de vérifier qui participe effectivement aux discussions autour du BS, et cela n'est noté nulle part. En théorie, tous les membres de la famille doivent participer mais en pratique, c'est très variable en fonction des zones et des animateurs. Nous avons rencontré des familles dans lesquelles les femmes sont très actives dans la gestion de l'exploitation et participent aux discussions, mais d'autres très patriarcales dans lesquelles il semble que seul le chef de famille participe à ce type de réflexion.

- Un faible renouvellement des exploitations familiales suivies

La grande majorité des exploitations qui sont suivies actuellement le sont depuis une dizaine d'année et il y a très peu de renouvellement. Cela présente l'intérêt de pouvoir suivre l'évolution des EF sur une longue période mais cela limite fortement le nombre d'exploitations bénéficiaires de ce service.

Tous ces éléments nous donnent l'impression que, dans la pratique, il y a une tendance à utiliser cet instrument plutôt comme une enquête que comme un outil d'analyse de l'EF et d'aide à la décision pour les familles et que l'impact sur les EF est devenu assez faible.

Cette tendance à privilégier le côté enquête est, par exemple, bien illustrée par le fait qu'une des raisons de la non utilisation de la dernière page, avec les conclusions et décisions de la famille, est qu'il n'y a pas de case prévue pour rentrer cette information dans le logiciel de saisie des données.

Il semble que la pratique du BS a été au début, quelque chose de très nouveau qui a provoqué beaucoup de réflexions dans les familles, et conduit à des décisions importantes comme la réduction de certaines dépenses mais qu'il y a une sorte de lassitude, de routine de la part des familles comme des animateurs et que l'impact est moins fort aujourd'hui.

Au niveau des OP, on note les problèmes suivants :

- Une difficulté à tirer le meilleur parti des données collectées.

Comme nous l'avons déjà souligné, le fait de visiter régulièrement un certain nombre d'exploitations apporte beaucoup d'informations à l'OP sur l'état de l'agriculture dans sa zone, mais l'utilisation des données issue du formulaire est par contre, assez limitée.

Une des raisons est que toutes les OP utilisent le même formulaire sans l'adapter aux spécificités de leur zone. La mauvaise prise en compte de la problématique élevage dans le formulaire est une bonne illustration de ce problème.

Une autre raison est la capacité limitée des OP en matière de traitement de données. Elles arrivent à extraire de la base de données quelques informations basiques mais dépendent de la FONGS pour les analyses plus fines. Il y a donc une grande sous-utilisation de ces données par les OP.

Enfin, le fait que la dernière page ne soit pas remplie, prive l'OP de la possibilité de faire des synthèses annuelles sur les décisions des familles et sur leur besoin d'appui, d'en conserver la trace et d'analyser les évolutions.

- L'utilisation du même outil pour le suivi évaluation des innovations techniques

Le fait de tester des innovations techniques dans des familles qui sont déjà suivies dans le cadre du BS présente des avantages (données de l'exploitation déjà connues, formulaire déjà prêt, relation de confiance avec la famille) mais aussi quelques limites.

Les données recueillies pour le BS ne sont pas toujours suffisantes et les plus pertinentes pour mesurer l'effet d'une innovation. Il est bien sûr toujours intéressant de mesurer l'évolution du taux de couverture pour évaluer l'impact global d'une innovation mais il serait intéressant d'avoir également d'autres données pour faire une analyse plus précise. Par exemple, pour les fosses compostières il serait intéressant de connaître la quantité de compost produit et sur quelle parcelle il a été utilisé, à quelle dose, l'évolution du rendement et des achats d'engrais sur les parcelles qui ont reçu ce compost etc.

Une autre limite est qu'en choisissant des familles déjà suivies pour proposer des innovations et les appuis qui les accompagnent (construction de la fosse compostière, subvention pour la construction d'étables, etc.) on concentre les appuis de l'OP sur un petit nombre d'exploitations.

Au niveau de la FONGS.

La FONGS semble très satisfaite de l'instrument bilan simplifié et des données qu'il lui apporte et considère qu'il répond bien à ses attentes.

Si on essaye d'analyser uniquement le volet "enquête" du BS, il est effectivement assez performant mais reste discutable sur deux points.

- Le premier est la question déjà évoquée de la fiabilité des données.
- Le second concerne l'échantillon. Ce n'est pas tant sa taille qui est questionable mais son renouvellement. LA FONGS a fait le choix d'un suivi long (la plupart des EF suivies aujourd'hui le sont depuis 10 ans) ce qui a l'avantage de permettre une bonne analyse des évolutions. Mais le fait d'être accompagnées sur une longue durée, et de bénéficier de façon prioritaire de certains appuis des OP fait que ces exploitations ne sont peut-être plus vraiment représentatives de leur zone.

4.1.5 Recommandations pour renforcer les impacts du bilan simplifié.

Les deux recommandations principales, et qui sous-tendent les autres sont :

- Ne pas toujours considérer le BS comme un instrument unique qui doit répondre autant aux besoins de la FONGS qu'à ceux des OP et des familles mais au contraire de chercher à l'adapter aux besoins de chacun des acteurs.

Il faut, à notre avis, réfléchir avec chaque acteur (famille, OP, FONGS) sur ses besoins en informations et concevoir un outil avec un tronc commun pour la FONGS et des adaptations ou des annexes qui répondent aux besoins des familles et des différentes OP.

Cela veut dire qu'une OP peut décider de rajouter un certain nombre de données dans sa fiche de bilan (par exemple la variation du nombre de têtes de bétail, ou la marge brute du maraichage etc.) sans que cela ne soit obligatoirement transmis à la FONGS.

- Être vigilant sur la façon dont l'instrument est utilisé et sur les distorsions qui peuvent apparaître entre la théorie et la pratique.

Pour la FONGS, le BS est un outil important de production d'informations et de connaissances. Elle a besoin de données comparables sur l'ensemble du territoire et doit donc conserver un formulaire/questionnaire unique.

Elle semble satisfaite du dispositif actuel et il n'y a donc pas lieu de le modifier fortement pour elle.

Elle pourrait néanmoins se questionner sur la représentativité des exploitations suivies et envisager un renouvellement plus rapide, par exemple tous les 3 ans.

Elle pourrait aussi réfléchir aux moyens de mieux prendre en compte la question de l'élevage en intégrant par exemple des données sur la variation du cheptel.

La FONGS devra surtout aider les OP à adapter le dispositif à leurs propres besoins.

C'est surtout au niveau des OP que des améliorations peuvent être apportées pour satisfaire pleinement les besoins propres des OP et ceux des exploitations familiales, tout en continuant à satisfaire ceux de la FONGS.

Pour que le BS soit encore plus utile aux familles, nous recommandons :

- D'organiser des sessions de formation/recyclage des animatrices et animateurs. Renforcer leurs capacités en techniques d'animation en insistant sur le fait que ce travail ne doit pas se limiter à une enquête et au calcul du taux de couverture mais que l'objectif est de provoquer des réflexions et des changements, dans la gestion mais aussi dans les techniques de productions de l'exploitation familiale.
- D'inciter et d'aider les familles à tenir elles même des cahiers de gestion adaptés à leurs capacités et à leurs besoins. Les aider à définir elles-mêmes leurs besoins en informations et à faire des analyses pour une bonne gestion de son EF. Cela veut dire que toutes les EF n'auront pas besoin des mêmes données ni des mêmes calculs. Par exemple une EF qui a beaucoup de productions différentes (plusieurs cultures, maraichage, élevage bovins, aviculture etc.) pourra vouloir calculer le rendement, la marge brute ou même la productivité du travail (combien rapporte une journée de travail) de chaque production. Il lui faudra alors noter séparément les charges (semences, engrais, etc..) et rajouter une estimation de la quantité de main d'œuvre (homme jours) consacrée à chaque production. A l'inverse, une exploitation moins complexe pourra se satisfaire d'un relevé global des recettes et des dépenses. Si le chef de famille ou sa

femme ont des difficultés à lire et écrire, il y a dans quasiment toutes les familles au moins une personne qui pourrait aider à tenir ces cahiers.

- De bien discuter dans les EF des problèmes techniques rencontrés dans chaque production (qu'est ce qui empêche de produire plus etc.) et des différentes possibilités pour améliorer cette situation.
- Que la dernière page avec les conclusions, les décisions et les projets de la famille, et ses besoins d'appuis soit systématiquement remplie.
- Qu'un exemplaire du formulaire y compris la dernière page, soit systématiquement remis à la famille et archivée par elle (classeur).
- Que certains calculs simples comme le rendement et la marge brute (produits – charges) de chaque culture ou atelier soit faits et notés sur le document qui reste dans la famille même si ces données ne sont pas saisies et transmises à la FONGS.
- Que les animateurs notent systématiquement sur le formulaire quels membres de la famille ont participé à la restitution et aux discussions. Cela permettra d'évaluer comment fonctionne dans la pratique le concept d'assemblée de famille, et de prendre éventuellement des mesures correctives.
- Que les restitutions au niveau du village ou du groupement soient plus systématiques (tout en préservant l'anonymat) afin d'enclencher des débats au sein des villages.
- D'envisager un renouvellement plus rapide des familles suivies. La question du renouvellement a été abordée plus haut, par rapport au côté enquête du BS, pour améliorer la représentativité de l'échantillon d'EF suivies. Mais on peut aussi le questionner par rapport à l'impact sur les familles paysannes. On pourrait considérer le BS comme un appui temporaire, une formation à une pratique de gestion que la famille doit poursuivre elle-même après quelques années. Dans ce cas il serait logique de chercher à toucher plus de familles en renouvelant les familles suivies plus souvent.

Pour que le BS soit encore plus utile aux OP, nous recommandons :

- Que chaque OP (éventuellement avec l'aide de la FONGS et/ou de SOS Faim) réfléchisse à ses propres besoins d'informations et adapte sa fiche en conséquence, tout en gardant le tronc commun qui aura été défini par la FONGS. Certaines OP peuvent par exemple décider de rajouter des données pour faire des analyses plus fines sur les différents élevages alors que d'autres vont vouloir analyser plus finement les résultats du maraichage ou les pratiques agroécologiques. Certaines OP peuvent également décider de traduire la fiche en langue locale.
- De renforcer les capacités des OP à faire des analyses sur la base de données afin d'en tirer les informations dont elles ont besoin.
- Que chaque OP fasse des synthèses sur les problèmes rencontrés et les demandes d'appui formulées par les EF.
- De ne pas toujours lier le suivi général des exploitations et le suivi évaluation des innovations techniques. Ne pas forcément introduire les innovations dans les exploitations qui sont déjà suivies et adapter le questionnaire à chaque innovation en fonction des impacts que cette innovation est censée avoir.

4.1.6 Le bilan simplifié ou la gestion de l'exploitation familiale vue comme une innovation à diffuser.

Nous avons vu plus haut que, malgré quelques dérives ou insuffisances, le fait de tenir un minimum de comptabilité, de faire une analyse de la performance et des problèmes de chaque production et un bilan annuel global de la gestion familiale est un atout, un facteur de progrès pour les exploitations familiales et qu'il est du coup dommage que cela soit réservé à un petit nombre d'EF.

Nous avons pu constater que les familles qui ne se contentaient pas de répondre au BS comme à une enquête mais qui tenaient elles-mêmes une comptabilité, qui analysaient les performances de leurs différents ateliers avaient en général des exploitations diversifiées et performantes.

On peut pousser plus loin ce raisonnement et considérer que le fait de se doter d'un minimum d'outil et de pratiquer la gestion de l'exploitation est une innovation importante, un facteur positif de transformation des EF, au même titre que d'autres innovations comme le poulailler amélioré, les cultures fourragères, les étables, la transformation des produits, etc.

Il serait donc souhaitable d'essayer de diffuser cette innovation auprès du plus grand nombre d'exploitations, de la même façon que l'on diffuse le poulailler amélioré, l'intégration agriculture élevage, ou l'accès à des semences de qualité. Il faudrait donc réfléchir, comme pour les autres innovations, aux différents outils et mécanismes (sensibilisation, utilisation de relais villageois, organisation d'échanges d'expériences etc.) qui peuvent être utilisés pour faire connaître cette technique et pour appuyer ceux qui veulent l'utiliser.

Nous pensons que la diffusion de cette pratique pourrait constituer un défi intéressant pour le prochain programme de collaboration entre SOS FAIM, la FONGS et les 3 OP, avec une mise en œuvre d'abord dans les 3 OP (UJAK, FAPAL, EGAB) avec une possible extension aux autres OP membres de la FONGS.

Il ne s'agirait plus ici d'accompagner quelques exploitations, ni même d'augmenter le nombre d'EF suivies, mais d'inciter le plus grand nombre de familles possible à pratiquer la gestion et l'analyse de leur exploitation, sans nécessairement que les OP recueillent leurs données.

Ce travail serait fait en plus, et n'empêche pas de continuer à accompagner une cinquantaine d'exploitations par OP et de recueillir les données de ces exploitations.

A titre indicatif on peut imaginer les étapes suivantes :

- S'inspirer de l'actuel bilan simplifié et réfléchir au niveau de la FONGS, de chaque OP, et avec un échantillon de familles sur les outils de gestion (cahier ou autres) les plus adaptés aux exploitations de la zone. Identifier les informations les plus utiles pour piloter et faire évoluer positivement une exploitation. Identifier les données à recueillir et les calculs à faire pour obtenir ces informations, ainsi que les outils (cahier, tableaux etc.) les plus simples à utiliser. Mettre au point des outils adaptés à des familles qui ne maîtrisent pas ou mal le français.
- Elaboration de ces outils de comptabilité et gestion avec un tronc commun et des possibilités d'adaptations à chaque type d'exploitation.
- Réunions dans les villages pour expliquer l'intérêt de bien gérer une exploitation et proposer à ceux qui le souhaitent une formation sur les bases de la gestion.
- Petite formation sur l'utilisation des outils de gestion pour les familles intéressées.

- Formation de relais villageois capables d'apporter une assistance aux familles qui désirent tenir une comptabilité et gérer leurs exploitations.
- Appui initial par les animateurs, aux familles et aux relais pour aller progressivement vers une autonomie des relais, permettant à un nombre sans cesse croissant de familles ; d'améliorer la gestion de leur exploitation.

4.2 Le conseil technique et la diffusion d'innovations

Nous allons ici d'abord analyser quelques-unes des actions de conseil technique et diffusion d'innovations mises en œuvre par les 3 OP, puis nous en ferons une synthèse pour en tirer des enseignements et des recommandations générales.

4.2.1 Analyse de quelques actions d'appui conseil menées par l'UJAK.

La zone d'action de l'UJAK se caractérise par la présence de périmètres irrigués (grands périmètres gérés par la SAED¹¹, périmètre villageois PIV, ou petit périmètre privés PIP) ce qui offre la possibilité de réaliser trois saisons culturales et une grande diversité de culture, en plus de l'élevage.

Les animateurs et animatrices de l'UJAK, sont originaires de la zone. Ils sont plutôt jeunes, avec un bon niveau scolaire mais ne sont pas, pour la plupart, des leaders communautaires.

L'amélioration du petit élevage (volailles et ovins).

Modalités :

L'action s'inscrit dans un projet financé par SOS FAIM et Wallonie-Bruxelles International (WBI). Elle comporte des séances de sensibilisation/information par les animateurs au sein des associations villageoises de développement AVD, et par la radio sur l'importance du logement (poulaillers et bergeries améliorés) de l'alimentation et du suivi sanitaire (vaccination). Elle est complétée par la formation de relais villageois qui doivent à la fois apporter des conseils, réaliser la vaccination des volailles contre la maladie de Newcastle et assister les services vétérinaires pour la vaccination des ovins. Il y avait au départ 2 relais par village (50% de femmes) puis leur nombre a été augmenté à 10 par village (100% de femmes).

Il n'y a pas de préconisations strictes sur le modèle de poulailler ou de bergerie, ni d'appui financier pour les construire. Les animateurs expliquent les principes du poulailler amélioré (suffisamment grand pour qu'il puisse être facilement nettoyé, fermé pour éviter les prédateurs, équipé de perchoirs et pondoires etc.) et de la bergerie (abris et enclos fermé pour éviter la divagation tout en assurant un certain confort aux animaux, qui ne sont pas attachés) et laissent les familles le réaliser avec les moyens et les matériaux disponibles. Les bâtiments sont donc de qualité très variable. Certains poulaillers sont superbes mais d'autres sont très petits et très bas. Le fait de ne pas imposer de modèle a parfois été perçu par les animateurs comme un handicap mais ils reconnaissent maintenant que c'est un atout car cela stimule la créativité¹² et permet à un grand nombre de famille, y compris les plus pauvres, de faire un poulailler ou une bergerie même imparfaite.

Les premières familles à s'engager dans l'amélioration de leur élevage aviaire ont reçu des coqs pour améliorer la race.

¹¹ Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal

¹² Il y a par exemple un poulailler construit avec des vieux bidons d'eau.

Résultats

Bien que restant en deçà des prévisions, les résultats sont encourageants en termes d'adoption et de bénéfice pour les familles. Au 30 juin 2019, l'UJAK compte un total de 997 bénéficiaires de l'accompagnement à la modernisation de l'aviculture, dont 331 qui n'ont intégré que le levier de la santé avec le respect des vaccinations ; 321 ont intégré les leviers de la santé et de l'alimentation ; enfin 345, dont 145 femmes, (sur 780 prévus dans le projet) ont intégré les trois leviers, et ainsi mis en place un poulailler amélioré en plus des 2 précédents leviers. 7800 volailles ont été vaccinées en 2018 et 6575 en 2019. Cette diminution serait due à un problème de disponibilité des vaccins au niveau du service de l'élevage. Une analyse faite en 2018 sur 652 EF montre que les EF ont en moyenne 10 volailles et arrivent à en vendre 7 par an. Mais les 345 familles qui ont construit des poulaillers améliorés ont des résultats beaucoup plus intéressants avec en moyenne 46 sujets vendus/an à 2500 F CFA, soit un revenu moyen de 115 000 FCFA ou 175 euros/ an.

Pour les petits ruminants, il y aurait une centaine de bergeries aménagées (pour 390 prévues). 7250 animaux ont été vaccinés en 2019, en net recul par rapport à l'année précédente où on comptait 15 000 vaccinations. Comme pour les volailles, cette baisse serait due à un manque de vaccin au niveau du service de l'élevage.

Points positifs.

Action très pertinente car l'élevage traditionnel de volailles constitue une source non négligeable d'aliment et de revenu, surtout pour les familles les plus démunies¹³, les femmes seules etc. La stabulation des ovins est également intéressante car en plus des revenus, elle permet de récupérer plus de fumier.

Plusieurs points nous semblent particulièrement intéressants et contribuent au succès de cette action :

Une bonne communication avec utilisation de la radio et information de l'ensemble des villageois via les Associations villageoises de développement.

Pas d'appuis matériels ni de modèles standards pour les bâtiments, ce qui évite de privilégier certaines familles et permet à toutes, d'adopter ces pratiques au degré et au rythme qu'elles souhaitent et avec les moyens dont elles disposent.

Des relais communautaires qui font circuler l'information, favorisent les échanges d'expériences et font le lien avec les services techniques de l'état pour la vaccination.

Le fait que les relais soient des femmes a permis d'augmenter le nombre de femmes impliquées dans l'activité (42 % des poulaillers améliorés appartiennent à des femmes).

Faiblesses ou limites.

Le projet est terminé et n'a pas permis d'atteindre les objectifs quantitatifs espérés. Malgré les efforts, le niveau de communication et d'animation à l'intérieur des villages est encore insuffisant. L'activité de relais semble assez inégale et il y a encore beaucoup de familles qui ne sont pas au courant des possibilités d'améliorer leur élevage et qui ne font pas vacciner leurs animaux. Pas assez d'échanges d'expérience avec les familles qui ont réussi à construire un poulailler ou une bergerie de qualité acceptable à moindre coûts.

La vaccination dépend encore totalement du service de l'élevage et les quantités de vaccins sont souvent insuffisantes.

13 On dit dans certains pays que la poule est la vache du pauvre.

Risque important de démotivation de l'UJAK, des animateurs et des relais maintenant que le projet est terminé.

Recommandations

Le défi est maintenant de sortir de la logique de projet et d'inscrire cette action comme une activité normale et permanente des AVD. Que les AVD s'approprient véritablement cette action, et réfléchissent aux moyens de stimuler, d'encourager et de pérenniser l'action des relais aussi bien sur la vaccination que sur le conseil, l'animation et les échanges d'expériences. Il faudrait également réfléchir à une pérennisation de l'accès aux vaccins en quantité suffisante et pour cela de créer les mécanismes permettant de compléter l'apport des services vétérinaires par des achats de vaccins (au moins pour les volailles) chez des importateurs privés (il doit y en avoir à Dakar ou St Louis). Une option déjà testée avec succès dans beaucoup de pays est que la vaccination soit payante et couvre le prix du vaccin, de son acheminement, et le travail du relais. Cela semble la seule perspective viable face au manque de moyens des services de l'élevage en personnel et en produits vétérinaires.

Les relais devraient provoquer plus de débats et d'échanges d'expérience sur l'alimentation des ovins : conservation des fourrages, cultures fourragères etc.

Le rôle de l'UJAK dans ce type d'action devrait petit à petit évoluer. A terme, il faudrait que cela ne soit plus une activité directe de l'UJAK, mais une activité des AVD avec un appui technique et logistique (notamment pour l'approvisionnement en vaccins) de l'UJAK.

La transformation du riz.

Modalités

L'UJAK a mis en place et formé 49 cercles féminins de transformation, regroupant environ 1000 femmes, dont l'activité principale est le décorticage, le triage, l'emballage et la vente du riz. Chaque groupe a reçu au départ un fond de roulement de 150.000 Fr pour acheter un stock initial de riz, puis a évolué chacun à sa manière. Par la suite, les groupes les plus dynamiques (une dizaine) ont été appuyés pour trouver des marchés hors de la région et 5 groupes ont reçu des appuis importants des ONG 3D, et pour construire et équiper une unité de transformation avec décortiqueuse, trieuse, magasins, etc.

Résultats

Sur les 49 groupes formés au départ, il en reste encore officiellement 40. Parmi eux une dizaine sont très actifs et trouvent des marchés en dehors de la zone. Ils ont acheté, transformé et commercialisé 125 t de paddy en 2018 et 89 t au premier semestre 2019.

Points positifs.

L'activité a été, dès le départ, ouverte à un grand nombre de groupes de femmes qui ont toutes reçu le même appui. Les groupes qui ont ensuite reçu des équipements sont ceux qui se sont montrés les plus dynamiques mais, a priori, les autres peuvent suivre leurs exemples.

Faiblesses ou limites.

Il est difficile de vendre du riz sur les marchés locaux car quasiment toutes les familles sont productrices. Il est donc nécessaire de trouver des marchés à l'extérieur. Les groupes les plus dynamiques ont été appuyés dans ce sens mais les autres sont un peu abandonnés à leur sort.

Recommandations

- Renforcer les échanges entre groupes pour favoriser la coopération entre eux. Les groupes qui ont des grosses commandes pourraient racheter du riz conditionné aux autres.
- Essayer de former certains groupes à la transformation d'autres produits disponibles localement comme le piment, la tomate etc.

Les cultures fourragères et la stabulation des animaux

Modalités

L'action est menée depuis 2017 avec 31 exploitations pilotes. 20 qui introduisent la stabulation et les cultures fourragères, et 11 qui ne font que les cultures fourragères.

Ces exploitations ont été choisies par l'UJAK parmi celles qui étaient déjà suivies en bilan simplifié avant 2017 et, pour celles qui font la stabulation, en tenant compte du cheptel existant (6 à 21 têtes dont au moins 3 vaches laitières).

Ces exploitations ont reçu des formations, des conseils techniques, un appui en semences fourragères et en argent pour celles qui font la stabulation (600.000 frs avec une partie en subvention et une partie en crédit).

Elles sont suivies pendant 3 ans pour analyser l'effet de ces innovations sur leurs résultats économiques.

Résultats

Selon les résultats présentés par l'UJAK, la plupart des exploitations ont amélioré leur revenu agro pastoral. Le nombre moyen de mois d'autonomie assurés par les revenus agropastoraux est passé en deux ans de 5,68 à 7,54 pour les exploitations qui ne font que les cultures fourragères et de 4,67 à 7,23 pour celles qui font la stabulation et les cultures fourragères.

Points positifs.

Le renforcement de l'intégration agriculture-élevage est une stratégie tout à fait pertinente dans cette zone.

Telle qu'elle est menée, l'activité est surtout intéressante en tant que recherche-action. Le suivi rapproché des exploitations a permis d'apporter quelques éclairages sur les effets de l'introduction de ces deux innovations (cultures fourragères, stabulation) sur les performances des exploitations.

L'introduction des cultures fourragères dans les exploitations pilotes a permis une diffusion de ces cultures dans quelques exploitations voisines.

Faiblesses ou limites.

Sur le volet étude/recherche, il est malgré tout difficile de tirer beaucoup d'enseignements pratiques. On retrouve ici le problème déjà soulevé de la délicate prise en compte de l'élevage dans le bilan simplifié. Le bilan ne prend pas en compte que les ventes d'animaux font augmenter les recettes monétaires mais peuvent correspondre à des diminutions de capital. Une autre lacune est que le coût des infrastructures et notamment la subvention n'est pas prise en compte au moment d'évaluer le bénéfice généré par une innovation comme la stabulation. Nous n'avons pas eu le temps d'approfondir cette question, mais il ne semble pas que cette étude ait conduit à des décisions, des changements ou des

adaptations dans les innovations proposées aux exploitants ou dans la stratégie de l'UJAK en matière de renforcement de l'intégration agriculture élevage.

Sur le volet diffusion d'innovation, les exploitations pilotes sont bien suivies mais il y a très peu d'animations et d'échanges avec les autres paysans. Du coup, l'impact est concentré sur un petit nombre d'exploitations et est limité en termes de diffusion d'innovation. Il y a eu un peu de diffusion des semences fourragères mais très peu sur la stabulation.

Recommandations

- Renforcer les échanges d'expérience entre paysans pour faire connaître et analyser plus finement l'impact de ces innovations sur les exploitations. Rassembler les paysans intéressés par l'élevage et organiser des visites/débats avec les exploitants pilotes.
- Prendre en compte le coût des infrastructures quand on veut évaluer l'impact économique des stabulations.

Amélioration maraichage

Modalités

Le maraichage est pratiqué de façon très importante en saison froide dans les périmètres irrigués¹⁴ avec des méthodes très conventionnelles (beaucoup d'engrais et de pesticides). L'UJAK a organisé des formations sur l'oignon de qualité, oriente les producteurs vers la mutuelle d'épargne et crédit pour leurs demandes de crédits de campagnes et a beaucoup travaillé sur la commercialisation de l'oignon.

Dans le cadre du partenariat avec l'ONG CERAI, l'UJAK a également appuyé la mise en place de 2 périmètres féminins (85 femmes) et accompagne 5 maraichers privés sur les techniques agroécologiques.

Des relais villageois spécialisés en maraichage ont été formés dans certains villages.

Résultats

Pour l'oignon et la tomate industrielle, la production est importante et la difficulté reste le marché (prix stable mais bas de la tomate industrielle, instabilité pour l'oignon).

L'utilisation de techniques agroécologiques est encore très réduite et les résultats sont encore décevants (notamment dans le périmètre de Diambo).

Points positifs.

Le maraichage intéresse quasiment toutes les exploitations, l'activité est concentrée dans les périmètres irrigués ce qui devrait faciliter les échanges d'expériences.

Faiblesses ou limites.

Il reste des marges de progression importantes sur les techniques de production agroécologique, la diversification et la rotation des cultures, la fumure organique, les économies d'eau, etc. Les relais ne sont pas assez nombreux ni assez actifs. L'animation et les échanges d'expériences sont très insuffisants.

Recommandations

- Renforcer les échanges entre maraichers dans tous les villages, les inciter à comparer leurs pratiques (agroécologiques ou non), et leurs résultats, à échanger des semences...

14L'UJAK recensait en 2018 4000 exploitations pratiquant le maraichage, 1625 ha d'oignons, 322 ha de tomates et 157 ha de Gombo et 63 ha de cultures diverses (piments, choux, aubergines).

- Comme pour le petit élevage, le défi est de sortir de la logique de projet et de faire en sorte que toutes les AVD aient plusieurs relais spécialisés en maraichage. Que les échanges d'expériences entre paysans maraichers deviennent des activités courantes, normales et permanentes des AVD.

4.2.2 Analyse de quelques actions d'appui conseil menées par l'EGAB.

La zone d'action de l'EGAB est une zone sahélienne dans laquelle les contraintes notamment en eau sont fortes et l'activité pastorale est largement dominante.

Stabulation des animaux et culture fourragères.

Modalités

L'EGAB appuie des éleveurs à introduire des cultures fourragères et à construire des étables et enclos pour l'embouche (bovine/ovine), la production laitière (bovine/ovine) et la survie des sujets.

Chaque année, l'EGAB sélectionne une trentaine d'éleveurs (80 en 3 ans) et leur apporte des conseils, des semences fourragères (arachide, niébé) et un appui financier de 60 000 Fr pour les aider à construire et équiper leur étable.

Il n'y a pas de modèle standard d'étable, et chaque éleveur est invité à utiliser sa créativité, et à construire son étable avec les matériaux et les moyens dont il dispose. D'ailleurs ces étables sont des abris – enclos faits de chaumes de céréales pour la plupart, le fourrage étant servi en général à même le sol et les déjections ramassées au râteau et accumulées en tas au-dehors.

Un suivi rapproché de 30 éleveurs doit permettre d'évaluer les effets de ces innovations sur l'économie familiale.

Résultats

80 étables ont été construites, elles sont souvent sommaires et sensibles aux attaques de termites mais remplissent leur rôle et ont permis de stabuler 125 bovins en 2018¹⁵.

Les cultures fourragères se développent (215 t de fanes d'arachides en 2018) mais doivent encore se diversifier : niébé, herbe d'éléphant (nema), herbe de Guinée (panicum).

Les éleveurs qui ont construit ces étables sont dans l'ensemble satisfaits des avantages (sauvetage d'animaux) et des gains que cela leur a apporté (vente de lait et d'animaux).

Il y a encore des progrès à faire en matière de culture fourragères et d'utilisation du fumier.

Points positifs.

L'introduction de la stabulation dans une zone où l'élevage transhumant est à la fois un mode d'élevage et un élément de la culture et de l'identité, n'était pas gagnée d'avance et constitue donc un succès. Mais il faut néanmoins noter que l'innovation n'est pas proposée comme alternative au pastoralisme qui, vu les conditions écologiques propres au milieu, a encore de beaux jours à vivre dans l'avenir. Elle est plutôt à considérer comme une forme d'adaptation résiliente face aux crises climatiques récurrentes et cycliques engendrées par le phénomène de changement climatique

¹⁵ 70 vaches laitières, 30 bovins destinés à l'embouche, et 25 animaux à secourir

L'effet a bien fonctionné dans la mesure où beaucoup d'éleveurs sont aujourd'hui demandeurs d'appuis pour construire leur étable et viennent frapper à la porte de l'EGAB pour solliciter ces appuis.

La question des cultures fourragères intéresse d'autres partenaires de l'EGAB (AVSF, FAO) et il y a des synergies possibles dans ces actions. Déjà la FAO conduit sur le site un champ – école paysan (CEP) de démonstration sur l'herbe d'éléphant (*Pennisetum purpureum*).

Faiblesses ou limites.

Cette action montre bien les avantages et inconvénients de l'appui financier à ces initiatives. D'un côté on peut penser que sans cet appui il aurait été très difficile de lancer la construction d'étables, mais d'un autre côté cela apparaît aujourd'hui plutôt comme un frein à la diffusion de cette innovation. Beaucoup d'éleveurs sont intéressés par cette idée mais bien que l'investissement et l'appui (60.000 frs) soient bien inférieurs au gain potentiel (vente de lait ou embouche), ils ne veulent pas le faire sans appui car ils savent que les autres ont reçu cet appui. Les éleveurs rencontrés demandent à ce que l'appui financier soit étendu à plus d'exploitations et augmenté pour permettre d'utiliser des matériaux plus résistants, installer des mangeoires et abreuvoirs etc.

L'EGAB elle-même est dans cette position et tend à considérer que l'appui financier est le plus important. Il apparaît une dichotomie entre EGAB et la FONGS/SOS-FAIM dans la perception de l'importance à accorder au conseil dans le dispositif global. Du côté d'EGAB, les appuis matériels et financiers prennent plutôt le pas sur les directives techniques données lors de la mise en œuvre des étables et la dispense de conseil de bonnes pratiques.

Recommandations

- Il faudrait que l'EGAB et ses partenaires clarifient leur position sur les aides financières pour pouvoir tenir un discours clair et précis vis-à-vis des éleveurs. Soit il y a des possibilités d'augmenter et/ou d'étendre l'appui financier à X éleveurs et il faut l'annoncer pour que les éleveurs se portent candidats. Soit cette possibilité n'existe pas et il faut l'annoncer aussi et expliquer que à partir de maintenant les étables seront à la charge des éleveurs.
- Dans les deux cas, et surtout dans le deuxième, il faut multiplier les échanges d'expériences avec les éleveurs qui ont fait des étables pour qu'ils expliquent bien, chiffres à l'appui, les bénéfices qu'ils en retirent.
- Faire des formations sur les techniques de valorisation du fourrage et de la matière organique

L'expérimentation de cultures fourragères dans un champ école paysan.

Modalités:

L'expérience de champs écoles paysan CEP, est mise en place en collaboration avec la FAO et sert de support à la formation de facilitateurs de CEP.

Elle est mise en œuvre sur une petite parcelle sur laquelle existait un branchement à partir du réseau du forage pouvant desservir un bassin semi-enterré à ciel ouvert d'environ 1 m de profondeur sur 2,5m x 2 m qui pouvait recueillir l'eau destinée à l'arrosage à la fois du potager et de la petite parcelle fourragère de démonstration.

L'espèce fourragère est de l'herbe d'éléphant (*Pennisetum purpureum*), de la famille des poacées. Elle avait déjà atteint lors de notre visite une hauteur de 3,5 à 4 m et le

dessèchement de quelques talles (feuilles) indiquait que les tiges de la plante pouvaient être fauchées et débitées en boutures pour la multiplication végétative. L'arrosage était manuel par puisage à partir du bassin.

Le programme de formation des facilitateurs CEP avec la FAO est maintenant terminé. Il a concerné 14 animateurs et abordé 7 thématiques déroulées en 7 modules dont l'objet central était le focus sur les pratiques résilientes.

Points positifs

L'introduction de cultures fourragères (en irrigué forcément) dans une zone à climat subdésertique au mode de faire-valoir assimilable à la "cueillette", puisque basé fondamentalement sur la mobilité du bétail, constitue une innovation majeure et un grand défi. D'autre part, l'innovation peut être comptée parmi les moyens de sauvetage du bétail mis en œuvre en prévision des crises climatiques entraînant de grands déficits du disponible fourrager.

En termes de méthode, le concept de champ école paysans est très intéressant mais il est souvent mal appliqué et il est donc très positif de former les facilitateurs.

Points faibles

Le choix d'une espèce fourragère assez exigeante au niveau pédoclimatique peut constituer un facteur d'échec. En effet, l'herbe d'éléphant est réputée supportant assez mal la sécheresse, ayant préférence pour les sols profonds, à bonne rétention, et réclamant au moins 750 mm de pluies¹⁶

Par ailleurs, nous demeurons convaincus que vue la prégnance des problèmes liés à l'eau et la forte compétition sur la ressource doivent dicter d'associer des systèmes économes d'utilisation de l'eau à toute introduction de culture fourragère, autant dans le choix d'espèces résistantes à la sécheresse et aux stress hydriques que dans les systèmes d'irrigation mis en œuvre pour la conduite de ces cultures.

Recommandations:

Pour le choix des espèces fourragères nous recommandons l'introduction à la place du Pennisetum de variétés de Panicum Maximum plus résistantes à la sécheresse, aux adventices et aux ravageurs comme les termites.

Nous recommandons également d'associer un système d'irrigation économe en consommation d'eau tel que le goutte-à-goutte, et l'incorporation avant la mise en place de la culture, d'un fertilisant organique hydro-rétenteur dans ces sols souvent trop sablonneux pour améliorer la disponibilité de l'eau d'irrigation pour les plantes.

L'amélioration de l'hygiène de l'eau par les canaris à robinet.

Modalités

L'EGAB réalise des séances d'information sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement et promeut l'usage de canaris à robinet pour conserver l'eau potable. Des artisans ont été formés et installent ces robinets sur les canaris. L'EGAB a sélectionné 400 familles bénéficiaires et leur a offert le montage de ce robinet.

¹⁶ Jean-Pierre MARTIN Directeur de Recherches ORSTOM – PLANTES FOURRAGERES' TROPICALES DE L'OUEST AFRICAIN. Cours E.N.S.A. - ABIDJAN (1969 – 1970)).

Résultats

Tout le monde, EGAB et familles bénéficiaires, semble satisfait et confirme que cette technologie du canari à robinet est bien adaptée et permet une amélioration de l'hygiène de l'eau.

Pourtant aucune famille, en dehors des familles sélectionnées, pas même les familles des animateurs et des dirigeants de l'EGAB n'a pris l'initiative de payer les 4000 frs pour faire installer un robinet.

Points positifs.

Tous les éléments semblent réunis pour que cette petite innovation se généralise. La technologie en elle-même semble pertinente, le travail de sensibilisation est bien réalisé et des artisans ont été formés.

Faiblesses ou limites.

Le fait qu'aucune famille n'accepte de payer une somme pourtant faible, 4000 frs, pour acquérir un robinet montre bien qu'une innovation n'est vraiment adoptée que lorsqu'elle l'est en dehors de tout appui.

La situation actuelle devrait amener à se questionner sur au moins trois hypothèses. Soit la technologie n'est pas si intéressante que cela paraît. Soit il y a un problème au sein des familles, par exemple que les femmes sont intéressées mais que ce sont les hommes qui ont l'argent. Soit cela montre de nouveau l'effet pervers de l'aide financière. A partir du moment où une innovation ou un service est gratuit pour certaines familles, les autres refusent de payer pour ce même service.

Recommandations

Renforcer le travail de sensibilisation/animation auprès des familles (hommes et femmes) en insistant sur le fait que cette technologie n'est pas gratuite.

4.2.3 Analyse de quelques actions d'appui conseil menées par la FAPAL

La FAPAL intervient dans le nord du bassin arachidier, dans une zone qui se caractérise par une forte dégradation de la fertilité des sols, un raccourcissement de la saison des pluies et une très forte émigration qui fait qu'il n'y a quasiment plus de jeunes hommes dans les villages.

Les animateurs et surtout les animatrices endogènes de la FAPAL sont presque toujours des leaders communautaires, membres influents des groupements, ce qui renforce leur légitimité et leur capacité à faire circuler les informations et animer les groupements dans leur village d'origine. Elles n'ont pas forcément un niveau scolaire élevé et ne maîtrisent pas toutes le français.

La transformation des produits et le consommer local.

Modalités

La FAPAL est très impliquée dans la promotion du "consommer local" et en particulier via la transformation et la consommation du niébé, du mil et du sorgho à la place du riz et du pain.

Deux actions soutiennent cette démarche :

- des formations dans les villages sur la transformation domestique de ces produits et notamment du niébé qui peut être brisé de façon à pouvoir se substituer au riz.
- La mise en place et l'appui à une unité artisanale de transformation qui réunit 24 femmes.

La FAPAL est actuellement en négociation avec le conseil départemental pour assumer la gestion d'une unité de transformation beaucoup plus grosse qui est mise en place par ce conseil avec un financement du Luxembourg.

Résultats

Les produits transformés et emballés dans l'unité artisanale ont été présentés à la FIARA de Dakar. Ils sont commercialisés dans la région (notamment pour les fêtes et cérémonies) et jusque dans les grandes villes comme Dakar ou Thiès.

La transformation et la consommation du niébé est de plus en plus pratiquée dans les familles.

Points positifs.

La thématique est éminemment pertinente et la promotion d'une alimentation basée en priorité sur les produits locaux est un élément clé de la sécurité et la souveraineté alimentaire.

Un point très positif est de combiner deux actions : la mise en place d'une unité de transformation de type micro-entreprise commerciale dans laquelle travaillent une vingtaine de femmes et une action de formation conseil beaucoup plus large, visant l'ensemble des familles, sur la transformation domestique des produits et les habitudes alimentaires.

Faiblesses, risques ou limites.

La gestion de l'unité de transformation actuelle semble assez fragile et devrait être renforcée. Il risque d'y avoir des difficultés supplémentaires si la FAPAL devient gérante d'une unité beaucoup plus importante.

Il y a aussi un risque¹⁷ de concentrer tous les efforts sur cette unité de transformation "moderne" et de donner de moins en moins d'importance au volet, plus social, de transformation des produits au sein même des familles.

Recommandations

Mettre en place des relais communautaires au niveau des groupements et des associations de femmes pour continuer à diffuser des messages sur le consommer local et promouvoir des échanges d'expériences et de recettes entre les femmes.

Prévoir un programme de renforcement des capacités en gestion pour les femmes de l'unité de transformation actuelle et pour les futurs gérants de la nouvelle unité.

Les fosses compostières pour améliorer la fertilisation des sols

Modalités

La FAPAL cherche à promouvoir l'usage de fertilisant organique et en particulier du fumier (de bovins et ovins) dans les cultures. Partant du principe que le fumier est de meilleure qualité s'il est composté, la FAPAL a mis en place des fosses compostières dans 55 exploitations pilotes. Les bénéficiaires ont été choisis par la FAPAL et sont, en grande majorité, des familles qui étaient déjà suivies dans le cadre du bilan simplifié. La FAPAL prend totalement en charge la construction des fosses (ciment + maçon, cout estimé à 50 000 FCFA). Les familles reçoivent des conseils sur la fabrication du compost, notamment le retournement et continuent à être suivies afin de voir l'effet de cette technique sur les performances de leur exploitation.

¹⁷ Risque que nous avons déjà constaté en accompagnant des projets similaires dans d'autres pays

Résultats

Les résultats sont assez inégaux. Un exploitant pilote utilise très bien sa fosse, récupère du fumier partout où il peut (de ses propres animaux et de ceux de quelques voisins), l'utilise dans son champ d'arachide et obtient une très grosse production de fanes. Il stocke le plus possible de fourrage (fanes d'arachide et de niébé, foin naturel) qu'il utilise pour ses ovins en stabulation et qu'il vend.

Mais plusieurs autres familles qui ont reçu des fosses ne les utilisent pas car cela nécessite un travail trop dur de retournement etc., et qu'il n'y a plus d'hommes jeunes et forts dans l'exploitation (du fait des effets d'une forte émigration notée dans la zone).

Par ailleurs aucune exploitation n'a pour l'instant décidé d'investir elle-même dans la construction d'une fosse.

Points positifs.

L'utilisation accrue du fumier est une des réponses à la problématique de baisse de fertilité des sols. La fosse permet en théorie de stocker une grande quantité de fumier et d'améliorer sa qualité.

Telle qu'elle est menée, l'activité est surtout intéressante en tant que recherche-action. Le suivi rapproché des exploitations devrait en théorie permettre de mesurer l'amélioration des rendements grâce à l'utilisation du compost. Nous n'avons cependant pas eu accès aux analyses et conclusions sur l'impact agronomique et économique de cette technique.

Faiblesses ou limites.

Sur le côté expérimentation, le dispositif de suivi n'est pas assez précis pour pouvoir tirer des enseignements. Le suivi permet de voir dans quelle mesure les bénéficiaires de fosses compostières améliorent leur taux de couverture des besoins mais il ne permet pas de mesurer les augmentations de rendement en fonction des quantités de compost apportées, ni de comparer l'usage de fumier brut et de fumier composté. De plus l'analyse du bénéfice généré par le compostage ne prend pas en compte le coût de la fosse puisque celui-ci n'a pas été payé par l'exploitant.

Du côté diffusion, le fait qu'aucune famille n'ait investi dans cette technologie pose à nouveau la question de la répliquabilité des actions menées avec quelques paysans pilotes quand l'OP prend en charge tout ou une partie des coûts.

En plus du coût de la fosse, les efforts nécessaires pour l'utiliser correctement limitent la possibilité de diffusion dans une zone où il y a beaucoup de femmes et de personnes âgées.

Recommandations

Si la FAPAL veut poursuivre l'étude sur les effets du compostage, il faut mettre en place un système de suivi plus détaillé, quitte à ne suivre qu'un petit nombre d'exploitations.

Il serait également intéressant d'étudier d'autres méthodes de compostage (en tas plutôt qu'en fosse, avec éventuellement accélérateur de compost) moins onéreuses et peut être moins pénible physiquement.

Le bien-être des équidés

Modalités

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ONG Brooke, la FAPAL réalise une action de sensibilisation/ formation sur la façon de bien traiter les ânes et les chevaux : santé, alimentation, harnachement etc.

5 animateurs ont été formés et réalisent des causeries dans les villages en s'appuyant sur une gamme importante de supports visuels, et des visites à domicile. La radio est également utilisée pour diffuser des conseils. Les maréchaux ferrants et les auxiliaires vétérinaires sont également formés ou recyclés.

La FAPAL a également appuyé 10 paysans pour la multiplication de semences fourragères et distribué des semences fourragères à 103 exploitations.

Un travail de sensibilisation et plaidoyer est également réalisé avec les services techniques, et les décideurs politiques.

Résultats

Nous n'avons pas pu évaluer en détail les résultats de cette action sur la situation des équilibres mais nous avons constaté que la plupart des personnes rencontrées avaient entendu parler de cette action.

Points positifs.

La thématique est pertinente dans la mesure où les équilibres sont très présents dans la zone, et apportent une aide cruciale aux exploitations familiales.

Les points qui nous semblent les plus intéressants dans cette action sont :

- Une stratégie de communication ambitieuse qui cherche à toucher l'ensemble de la population avec utilisation de divers médias : radio, supports visuels pour les animateurs etc.
- Des relais communautaires qui font circuler l'information,
- La mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés
- Pas d'appuis matériels ce qui évite de privilégier certaines familles et permet à toutes d'adopter ces pratiques au degré et au rythme qu'elles souhaitent.
- Bien que le travail soit centré sur le bien être des équilibres, les conseils qui sont donnés en matière d'alimentation et de soins aux animaux, et les cultures fourragères peuvent être utilisés pour les autres animaux de l'exploitation.

Faiblesses ou limites.

L'action est encore très dépendante du projet et pas encore appropriée par les organisations villageoises.

Recommandations

Renforcer l'appropriation de l'action par les organisations et le relais villageois afin qu'elle puisse se poursuivre indépendamment du projet.

Le maraîchage

Le maraîchage est une option intéressante de diversification mais il est limité par la difficulté d'accès à l'eau. Il est surtout pratiqué dans la zone proche de la mer (commune de Potou ou Leona), où l'on peut trouver de l'eau douce à 20 /30 mètres de profondeur.

Il y a des formations sur le maraîchage, menées par la MFR de Potou mais la FAPAL est aujourd'hui peu active sur cette thématique.

Cela nous semble regrettable car il y a beaucoup à faire dans ce domaine, notamment sur les techniques permettant d'économiser la ressource la plus rare qui est l'eau.

Recommandations

- Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la FAPAL pourrait promouvoir la formation de relais villageois et l'organisation de groupes de maraîchers (10 à 15 du

même village ou de la même commune) qui se rencontreraient régulièrement, pour partager leurs expériences et leurs résultats. Ces rencontres pourraient avoir lieu alternativement dans le champ d'un des maraichers.

- Par ailleurs des formations ou des échanges d'expériences avec d'autres maraichers plus distants pourraient être organisées pour approfondir les thématiques de production agroécologique et surtout d'économie d'eau (par le travail du sol, le paillage...)

L'aviculture

La FAPAL travaille peu l'élevage de volailles, qui représente pourtant une possibilité de diversification des activités agricoles très intéressantes dans cette région.

L'aviculture "moderne" (poulets de chairs et poules pondeuses en bâtiments clos avec aliment commercial) est en plein essor, mais nous pensons que l'élevage traditionnel amélioré doit également être appuyé.

L'ANCAR a travaillé sur l'amélioration des poulaillers et sur la vaccination, en collaboration avec les services de l'élevage, mais rencontre des difficultés pour garantir une couverture vaccinale totale contre la maladie de Newcastle qui est la plus meurtrière.

Il nous semble, qu'avec ses animateurs et son réseau de groupements membres, la FAPAL est la mieux placée pour collaborer avec l'ANCAR afin de généraliser et pérenniser la vaccination des volailles, essentielle au développement de l'aviculture.

L'objectif devrait être que les groupements s'approprient véritablement l'activité de vaccination et de conseil et la considère comme une activité normale et permanente.

Nous recommandons, comme pour l'UJAK, de mettre en place un système de vaccinations payantes permettant de couvrir l'achat du vaccin et la rémunération du vaccinateur et de s'approvisionner en vaccins auprès de revendeurs privés quand les quantités mises à disposition par le service de l'élevage sont insuffisantes.

4.2.4 Synthèse sur les dispositifs d'appui conseil et de diffusion des innovations.

Comme nous venons de le voir, il n'existe pas, au sein des OP visitées, de dispositif ou modèle unique pour le conseil et la diffusion des innovations mais des modalités qui varient en fonction des projets et du type d'innovations promues.

On peut schématiquement identifier deux méthodologies utilisées par les OP :

La communication large vers l'ensemble des familles puis l'appui aux plus motivées

C'est le modèle utilisé par l'UJAK pour l'amélioration du petit élevage (santé, poulaillers, bergeries) et la transformation du riz, par l'EGAB pour l'utilisation de canaris à robinet, et par la FAPAL pour promouvoir le bien-être des équidés et la transformation des produits.

Dans ces cas, les animatrices ou animateurs de l'OP commencent par organiser des séances d'information sensibilisation au niveau des villages ou des groupements.

Ils expliquent l'intérêt de cette pratique et proposent de donner des conseils, individuellement ou collectivement, à ceux qui souhaitent l'adopter.

Le recours à une diffusion encore plus large, avec des émissions de radio est parfois utilisé, par exemple par la FAPAL pour le bien être des équidés et le consommateur local ou l'UJAK pour l'amélioration du petit élevage.

La plupart du temps, les animateurs essaient de former des relais dans le village ou le groupement pour accompagner et conseiller les familles intéressées, et faciliter les visites d'échanges avec les autres familles. Les relais ont parfois un rôle de prestataires de service notamment les vaccinateurs villageois pour les volailles et les petits ruminants.

Dans certains cas, l'appui se limite vraiment à de la formation ou du conseil (par exemple pour le bien être des équidés promu par la FAPAL) mais le plus souvent les OP proposent également des petits appuis matériels aux familles qui adopteront cette pratique (coqs pour ceux qui améliorent leurs poulaillers, installation gratuite du robinet sur le canari, fonds de roulement pour les cercles féminins de transformation).

Le travail avec des exploitations pilotes choisies par l'OP.

Pour un certain nombre d'innovations, la stratégie est d'appuyer d'abord un nombre limité de paysans pilotes.

C'est la méthode utilisée par l'UJAK pour promouvoir la stabulation et/ou les cultures fourragères, par la FAPAL pour les fosses compostières et par l'EGAB, pour promouvoir les étables.

Le choix des exploitations pilotes est fait par l'OP en utilisant différents critères. Pour faciliter le suivi et pouvoir comparer avec la situation qui prévalait avant l'introduction de l'innovation, les exploitations pilotes sont souvent choisies parmi celles qui sont déjà suivies dans le cadre du bilan simplifié. Il peut exister d'autres critères comme par exemple d'avoir déjà suffisamment de têtes de bétail ou de terres disponibles. Ces critères font qu'il y a une tendance à choisir des paysans qui sont dans des situations assez favorables plutôt que des familles démunies.

Dans certains cas, l'objectif de cette méthode est de l'ordre de la recherche/action. Il s'agit de tester et éventuellement de comparer et d'affiner ces innovations. Le fait de choisir des exploitations qui ont des caractéristiques favorables pour l'introduction de cette innovation, et de réduire le nombre d'exploitations permet de faire un suivi assez rapproché et d'analyser les avantages technique et économique apportés par une innovation.

L'autre objectif est démonstratif. On part du principe que si l'innovation apporte bien des bénéfices à ces exploitations pilotes, alors d'autres familles les imiteront et adopteront également cette innovation.

Avantages et inconvénients de chaque méthode.

Le principal avantage de la première méthode est qu'elle permet de toucher un maximum de familles et ne fait pas de discrimination, a priori, entre les familles qui seront conseillées et/ou appuyées et celles qui ne le seront pas.

La communication grand public (causeries dans les villages, messages radio) est bien adaptée à la diffusion de messages relativement simple comme : ne pas maltraiter les équidés, consommer local, ou vacciner les animaux.

Mais la simple communication est souvent insuffisante pour promouvoir des pratiques nouvelles ou délicates et elle gagne à être associée à un conseil et un accompagnement plus rapproché des paysans qui se portent volontaires pour expérimenter cette pratique ou cette innovation (par exemple construire un poulailler amélioré).

Le travail dans un deuxième temps avec des paysans pionniers ou pilotes est donc intéressant mais il est préférable que ce soient des volontaires et non pas des personnes choisies par l'OP.

On constate que quand les paysans pilotes sont choisis par l'OP, il y a une tendance à choisir toujours le même groupe de paysans. Ces paysans sont généralement parmi les plus performants, ce sont souvent des leaders ou des dirigeants de l'OP. Ils ont donc souvent quelques facilités que d'autres n'ont pas pour mettre en place une innovation ce qui limite la possibilité que d'autres les imitent et adoptent à leur tour cette innovation ou ce changement de pratique. Ce frein à l'effet "tache d'huile" est encore amplifié si le conseil à l'innovation est accompagné par des appuis matériels (voir plus loin).

Le travail avec des paysans pilotes choisis par l'OP selon des critères bien définis devrait, à notre avis, être réservé à des activités de recherche-action donc à des expérimentations sur des pratiques très innovantes qui nécessitent des conditions particulières et qui seront accompagnées de très près.

Nous pensons les OP ne distinguent pas assez clairement les actions qui sont plutôt de l'ordre de l'expérimentation (ce qui justifie le recours à des paysans pilotes et à des appuis matériels) et les actions de diffusion (pour lesquelles l'appui matériel va plutôt constituer un frein). On peut très bien envisager que ces actions se succèdent et qu'une innovation soit d'abord expérimentée avant de passer à une phase de diffusion mais il serait souhaitable de bien distinguer les deux phases et de bien faire savoir aux paysans dans quelle phase on se trouve.

Dans tous les cas, que les paysans pilotes aient été volontaires ou désignés, la diffusion de l'innovation (l'effet tache d'huile) ne se fait pas aussi spontanément qu'on l'espère souvent et requiert un véritable travail d'animation, de mise en relation des paysans entre eux et de création d'espace et de moments de dialogue et d'échanges de pratiques.

Chaque fois qu'une organisation envisage de travailler avec des paysans pilotes, elle devrait prévoir et planifier précisément les actions d'animation et de partage d'expériences qui seront mises en œuvre.

Les animateurs peuvent difficilement assurer seuls ce travail d'animation et le système fonctionne beaucoup mieux quand ils peuvent s'appuyer sur des relais villageois.

4.2.5 Réflexions sur les appuis financiers ou matériels

Comme nous l'avons vu, les conseils pour l'amélioration des pratiques ou l'adoption d'innovations sont très souvent associés à des aides matérielles pour faciliter la mise en œuvre de cette innovation.

Quelle que soit la valeur et la forme de ces appuis, un point commun est qu'ils ne sont jamais cités de façon explicite dans les rapports, comme si cela n'avait pas d'importance, alors que cela peut avoir beaucoup d'influence, positive ou négative sur l'adoption de ces innovations.

La valeur et la forme de ces aides sont très variables :

- Cela peut être un appui financier : 600.000 Fr dont 25% en subvention et le reste en crédit pour les membres de l'UJAK qui mettent en place des étables et des cultures fourragères, 60.000 FCFA en subvention pour les membres de l'EGAB qui construisent des étables.
- Cela peut aussi être une aide matérielle comme la prise en charge totale de la construction de la fosse compostière (ciment + maçon) par la FAPAL, l'octroi de coqs ou de poussins pour les membres de l'UJAK qui améliorent leur poulailler, ou la mise en place gratuite d'un robinet sur les canaris pour des familles de l'EGAB. Dans la plupart

des cas, les bénéficiaires ne savent pas exactement la valeur de cet appui, car l'OP n'a pas jugé utile de leur communiquer.

- Il semble que dans le passé certaines OP aient apporté d'autres appuis comme des chevaux, des charrettes ou du matériel agricole pour la FAPAL.

Il est certain que ces appuis jouent un rôle important pour permettre ou stimuler la mise en œuvre, à titre expérimental et/ou démonstratif, de pratiques novatrices surtout dans les cas suivants :

- Pratique inconnue dans la zone, dont on ne peut pas voir les bénéfices dans une exploitation proche.
- Pratique dont on ne connaît pas exactement le rapport coûts/bénéfices et/ou qui comporte des risques et qui doit donc passer par une phase d'expérimentation.
- Pratique qui nécessite un investissement important que l'on juge hors de portée de la majorité des exploitations.

L'idée communément admise et qui justifie ces appuis est que les exploitations pilotes qui en bénéficient vont montrer l'exemple, démontrer l'intérêt de cette innovation et que d'autres paysans ou paysannes suivront spontanément cet exemple (effet tache d'huile) et adopteront ces mêmes pratiques avec leur propres moyens, en ayant éventuellement recours au crédit mais sans qu'il soit nécessaire de leur fournir le même appui.

Dans certain cas, quand les investissements sont importants, l'idée qui justifie cet appui est plutôt qu'une fois que les exploitations pilotes auront fait la preuve de l'intérêt de cette innovation, d'autres acteurs et notamment l'Etat ou d'autres ONG pourront prendre le relais et financer l'investissement pour d'autres exploitations.

Dans beaucoup de cas la véritable justification de ces appuis est le fait de se trouver dans une logique de projet avec la nécessité d'avoir des résultats, notamment un certain nombre de cas d'adoption de l'innovation, à relativement court terme. Dans ce cas on ne peut pas se contenter d'informer ou de faire connaître les avantages d'une innovation, mais il est nécessaire de fournir des appuis pour faciliter et accélérer son adoption par le nombre de familles prévu dans le projet.

Dans les faits, ces appuis constituent plutôt des freins (objectifs ou psychologiques) à la diffusion des nouvelles pratiques.

Soit cet appui est réellement nécessaire pour mettre en place une innovation (par exemple parce qu'elle nécessite des investissements importants) et dans ce cas, il est illusoire de penser que d'autres exploitations pourront l'adopter sans ces appuis.

Soit l'appui est limité et constitue plutôt une incitation (par exemple 60000 FCFA pour construire une étable ou 4000 FCFA pour un robinet sur un canari), et dans ce cas le blocage est plutôt psychologique : sachant que quelques familles ont reçu un appui matériel ou financier, les autres vont attendre ces mêmes appuis et seront très réticentes à mettre en œuvre l'innovation avec leurs propres moyens. Dans le cas des robinets sur les canaris, il semble que le frein vient également du fait que ce sont les femmes qui sont sensibilisées alors que ce sont les hommes qui maîtrisent les dépenses et qu'il faudrait donc renforcer la sensibilisation des hommes.

Il n'est pas question ici de nier totalement les avantages de ces pratiques d'appuis, mais de rappeler qu'elles comportent aussi des inconvénients et que ces derniers ne sont souvent pas assez pris en compte et pas discutés de façon explicite.

On peut considérer que d'une façon générale, la capacité de diffusion d'une innovation est inversement proportionnelle à la quantité d'appuis matériels qui ont été octroyés pour la faire adopter et qu'il est donc préférable de s'en passer ou de les limiter au maximum.

Dans certains cas, des appuis importants (semences, engrais, équipements, bâtiments) peuvent devenir la motivation principale pour un paysan d'accepter une innovation. Dans ces cas (les pires) ce n'est plus l'innovation en elle-même qui intéresse le paysan mais les cadeaux qui vont avec et on a donc des "fausses adoptions".

En prévoyant des appuis matériels pour faciliter l'adoption d'une pratique par X familles, on atteindra rapidement ce résultat mais on aura beaucoup de mal à le dépasser.

Sans appui il sera plus difficile et plus long d'obtenir les premières adoptions mais une fois lancé, l'effet tache d'huile pourra être beaucoup plus fort et durable.

4.2.6 Renforcer les dispositifs d'animation portés par les groupements ou AVD.

Un des points qui ressort de l'analyse des actions et dispositifs d'appui conseil utilisé par les 3 OP est le besoin de renforcer l'animation et le partage d'expériences au niveau des villages, sous l'impulsion et la responsabilité des groupements et/ou des AVD.

Cela est déjà fait dans les 3 OP mais toujours de façon partielle, en fonction des projets, dans certains villages et pas dans tous, sur certaines thématiques et pas sur toutes.

Nous pensons que cela devrait être fait de façon plus systématique et devenir la marque de fabrique des OP.

Le point fort des OP et qui les différencie des autres acteurs du développement (ONG, services techniques de l'Etat, projets, etc.) c'est qu'elles ne se contentent pas d'intervenir dans des villages mais sont issues de ces villages. Les associations villageoises, les groupements et les familles paysannes ne sont pas, ou en tout cas ne devraient pas être, des bénéficiaires mais sont les adhérents et les piliers des OP.

L'amélioration de la performance et de la résilience des exploitations familiales devrait donc être la préoccupation des groupements et AVD. Les OP faitières peuvent et doivent les appuyer mais ne doivent pas se substituer à elles.

Les groupements de bases ou AVD devraient toutes disposer de relais thématiques (grandes cultures, maraichage, gros élevage, petit élevage) chargés de faire circuler les informations et de favoriser les échanges de pratiques et d'expériences.

Les innovations ne proviennent pas uniquement des projets des OP, elles sont souvent mises au point par des paysans eux-mêmes, elles peuvent aussi être introduites par d'autres acteurs (ONG, projets). Les relais villageois ne doivent pas être rattachés à un projet, une ONG ou une OP mais à leur groupement ou AVD. Leur rôle devrait être d'identifier toutes les innovations ou pratiques intéressantes qui existent dans le village et de s'assurer qu'elles puissent être connues et analysées par l'ensemble des familles.

Les groupements ou AVD pourraient mettre en place des groupes de travail sur les différentes thématiques qui intéressent le village : maraichage, aviculture, fertilisation des sols, alimentation du bétail, diversification, transformation etc... Les paysannes et paysans intéressés par chacune de ces thématiques se réuniraient régulièrement pour en discuter et visiter les exploitations qui ont des pratiques intéressantes dans ce domaine.

4.3 La prise en compte du genre dans les dispositifs d'appui conseil.

Les OP sont plutôt attentives sur ce point avec néanmoins des différences entre OP. La prise en compte du genre dans les dispositifs d'appui conseil peut être analysée selon 3 axes principaux.

- La prise en compte des besoins et attentes des femmes dans la définition des thèmes de travail.

L'UJAK travaille sur l'appui à l'amélioration du petit élevage, et notamment de l'aviculture qui intéresse prioritairement les femmes. L'UJAK appuie aussi des groupes de femmes dans le maraichage et dans la transformation du riz.

La FAPAL a mis en place également des actions d'appui à la transformation des produits agricoles spécialement dirigées vers les femmes, qui permettent d'une part d'améliorer l'alimentation de la famille (consommer local), et d'autre part de générer des revenus pour les femmes (atelier de transformation).

Les actions agricoles de l'EGAB sont moins orientées vers les femmes. Le programme d'amélioration de l'eau potable par l'usage de canaris à robinet est un cas intéressant d'insuffisance de prise en compte de la question du genre. Comme signalé plus haut, la sensibilisation sur cette question a surtout été faite au niveau des femmes, mais ce sont les hommes qui détiennent l'argent et peuvent décider ou non d'acheter ce robinet.

- Le renforcement de la participation de toutes et tous dans la gestion familiale.

L'idée, promue par la FONGS et les OP, de réunir des assemblées de familles pour analyser le bilan économique des exploitations familiales, et prendre ensemble des décisions pour améliorer la situation est tout à fait remarquable et exemplaire dans le domaine du genre.

Cette stratégie est tout à fait pertinente et gagnerait à être appliquée dans d'autres contextes et d'autres pays.

Néanmoins, comme nous l'avons soulignée plus haut, les OP doivent veiller à ce que cette idée soit effectivement mise en œuvre de façon la plus systématique possible. Un suivi rigoureux de la participation dans ces assemblées de familles permettrait de détecter les failles et d'y remédier.

Nous n'avons pas réussi, dans le cadre de cette mission, à quantifier ces éléments mais nous avons eu l'impression que la participation des femmes à la gestion de l'exploitation était très forte dans la zone FAPAL¹⁸, un peu moindre dans la zone UJAK, et plutôt faible dans la zone EGAB.

- La participation des femmes dans les organisations paysannes.

Les femmes sont présentes dans les comités exécutifs des 3 OP et de la FONGS même si les plus hauts postes sont encore très masculins (il n'y a encore aucune femme au poste de secrétaire général).

Pour les animateurs, on note une prédominance d'animatrices à la FAPAL, la parité à l'UJAK et une prédominance masculine à l'EGAB.

¹⁸ La forte émigration des hommes dans cette zone y contribue très probablement.

En conclusion on voit que la prise en compte des aspects de genre est un objectif pour les 3 OP mais que les aspects sociologiques pèsent beaucoup.

La prise en compte du genre et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes sont bien avancées dans la zone de la FAPAL, mais plus difficiles, et sans doute encore plus utiles dans la zone de l'EGAB. Les avancées de l'UJAK sont intermédiaires dans ce domaine.

5 La concertation entre les organismes d'appui aux EF

5.1 Des liens forts mais variables avec les autres acteurs.

Conscientes qu'elles ne peuvent pas assumer seules tout le travail d'appui conseil aux exploitations familiales, la FONGS et les OP cherchent depuis longtemps à renforcer et institutionnaliser la concertation avec les autres acteurs et notamment avec les services techniques de l'Etat.

Chacune des 3 OP visitées a tissé des liens formels ou informels avec les services techniques, les ONG et les représentants des collectivités territoriales.

Les visites dans les 3 régions ont permis de constater l'existence de bonnes relations entre les OP et différents services ou organisations comme :

- La direction régionale du développement rural, DRDR.
- L'agence nationale du conseil agricole et rural, ANCAR
- Le service de l'élevage
- La Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal SAED (avec l'UJAK)
- L'institut national de pédologie INP (avec la FAPAL)

A chaque fois, les représentants de ces institutions ont assuré connaître et apprécier le travail des OP et collaborer régulièrement avec elles.

Les collaborations sont assez systématiques avec les services de l'élevage, notamment pour les campagnes de vaccinations.

Des collaborations étroites existent aussi avec les services de certification des semences (UJAK et FAPAL).

Les relations sont également étroites avec les antennes de l'ANCAR notamment pour la réalisation de formations.

De leur côté, les OP reconnaissent et apprécient ces collaborations mais font remarquer que dans de nombreux cas les services techniques demandent des appuis financiers pour intervenir (carburant, perdiem) alors que l'appui aux exploitations familiales fait normalement partie de leur mission.

Les OP entretiennent souvent des bonnes relations avec les ONG qui interviennent dans les mêmes zones.

C'est notamment le cas entre l'UJAK et l'ONG 3D qui finance des unités de transformation du riz pour des cercles féminins de transformation mis en place par l'UJAK.

Mais ces relations sont liées au bon vouloir des deux parties et il n'y a pas de mécanismes de coordination, ni même de réunion d'information systématiques entre les acteurs non gouvernementaux.

Les OP sont également reconnues et entretiennent des relations plus ou moins étroites avec les collectivités territoriales, notamment les municipalités et les conseils départementaux. C'est notamment le cas pour la FAPAL. Le maire de la commune de Kelle Gueye est membre de la FAPAL et le conseil départemental veut confier à la FAPAL la gestion d'une grosse unité de transformation du niébé.

5.2 De grandes difficultés pour institutionnaliser la concertation et la collaboration.

La FONGS et le CNCR ont joué un rôle déterminant dans la création en 1999 de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) et dans l'élaboration de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale (LOASP) de 2004 qui instaure le Système National de Conseil Agro-Sylvo-Pastoral (SNCASP).

La LOASP de 2004 prévoit dans son article 70 la création de comités de concertation régionaux¹⁹ mais ces comités ne semblent pas fonctionner.

Pour combler ce déficit et renforcer la collaboration entre les OP et les différents acteurs, la FONGS a donc décidé de prendre l'initiative et de mettre en place des Cadres locaux d'appui et d'accompagnement de proximité aux exploitations familiales CLAAP/EF dans les départements. La FONGS publiait en 2017 le communiqué suivant sur son site internet :

"Les Cadres locaux d'appui et d'accompagnement de proximité aux exploitations familiales (CLAAP/EF) sont mis en place à l'échelle des départements (le Sénégal compte 45 départements). Ils permettent dans chaque département d'avoir des temps forts de partage des planifications des différents acteurs (organisation paysanne, services techniques publics, conseils communaux et départemental) et de leurs résultats, en vue de la construction de synergies dans leurs interventions.

La fonctionnalité d'un nombre significatif de CLAAP/EF doit conduire à la formalisation au niveau national d'un Système national d'appui et d'accompagnement de proximité des exploitations familiales (SNAAP/EF) basé sur le partenariat OP/Etat".

La FONGS et les OP essayent depuis quelques années de créer et de rendre opérationnels des CLAAP mais rencontre beaucoup de difficultés.

Dans les trois départements visités, seul celui de Louga a théoriquement un CLAAP/EF mais il ne fonctionne pas véritablement.

¹⁹ Il est institué dans chaque région un comité de concertation des acteurs du conseil agro-sylvo-pastoral. Ce comité réunit des représentants de l'Etat, des organisations professionnelles agricoles, d'ONG spécialisées et toute autre institution ayant des compétences reconnues en matière de conseil agro-sylvo-pastoral. Les modalités de son fonctionnement sont fixées par voie réglementaire. (article 70 de la LOASP)

Certaines institutions comme la DRDR, INP, MFR, ANCAR, acceptent de se réunir autour de la FAPAL pour échanger quelques informations mais cela reste totalement dépendant du bon vouloir des personnes, le CLAAP n'a aucune existence légale, pas de secrétariat.

On peut donc dire que, pour l'instant et dans les zones visitées, il existe des relations individuelles entre les OP et les services étatiques mais que les CLAAP ne fonctionnent pas.

Un des problèmes est que l'idée du CLAAP est perçue comme une proposition de la FONGS et des OP et pas une construction collective avec les services techniques. Du coup, les services techniques ne se sentent pas obligés d'y participer, considèrent cela comme une activité en plus de leur travail et ont tendance à mettre des conditions (perdiem etc.) pour participer.

Face à ce constat, il nous semble qu'il faut continuer à œuvrer dans deux directions.

- Au niveau local, que chaque OP continue à renforcer les liens plus ou moins informels avec les autres acteurs de son territoire, à commencer par les autres organisations de la société civile comme les ONG. Même en l'absence de structure officielle, rien n'empêche les OP d'inviter (sans la moindre contribution financière) l'ensemble des acteurs à se réunir deux ou trois fois par an pour échanger des informations sur leurs activités. Ne participeront que ceux qui ont envie mais ce sera déjà un pas. Quand il existe de bonnes relations avec les collectivités locales, ces dernières peuvent relayer et appuyer ces rencontres. Il serait également intéressant de réfléchir avec les autres acteurs et notamment avec les services techniques sur les avantages qu'ils peuvent retirer de cette concertation pour mettre en évidence que ce n'est pas un service qu'on leur demande mais bien une proposition dans laquelle ils ont aussi des choses à gagner.
- Au niveau national, poursuivre le plaidoyer (FONGS et CNCR) avec le gouvernement pour obtenir que des directives claires soient données aux préfets²⁰ pour qu'ils organisent et animent ces espaces de concertation.

6 Les partenariats entre SOS FAIM, la FONGS et les OP.

6.1 Partenariat FONGS- OP

Les OP sont globalement satisfaites de leur relation avec la FONGS.

Elles insistent sur le fait que leur adhésion à la FONGS leur a permis de sortir d'un certain isolement, de connaître les autres organisations et de se sentir partie prenante d'un mouvement large et puissant.

Le rôle de la FONGS et du CNCR dans la défense de l'agriculture familiale est unanimement salué.

La FONGS leur apporte des appuis méthodologiques et relaie leurs préoccupations au niveau national.

Les OP ont néanmoins exprimé quelques demandes vis-à-vis de la FONGS.

20 La plupart des personnes rencontrées estiment que seuls les préfets ont le pouvoir de contraindre l'ensemble des services à participer à ce type de concertation.

L'EGAB a mis en avant :

- Un besoin de renforcement des capacités techniques des animateurs de l'EGAB
- Un besoin de renforcement des capacités en S & E
- Un besoin de la prise en compte de la spécificité du pastoralisme autant dans les actions et discours de plaidoyers que dans la conception des outils comme le bilan simplifié.
- Davantage de représentation des organisations et thématiques pastorales dans la gouvernance de la FONGS pour une meilleure prise en charge du plaidoyer de la question pastorale
- L'inscription de la question pastorale dans la programmation de la FONGS

L'UJAK demande un renforcement des capacités des animateurs sur les techniques d'animation.

L'analyse de la façon dont est utilisé l'instrument bilan simplifié montre les risques de dérive et la nécessité de trouver un bon équilibre entre la satisfaction des besoins de la FONGS et ceux des OP et des familles paysannes. Tout en étant conscient que cela n'a jamais été le véritable but, on observe une tendance à utiliser cet outil avant tout comme une enquête, comme une contribution des OP au travail d'analyse et de plaidoyer de la FONGS et que l'utilité de l'instrument pour les OP et les familles passe au second plan.

La FONGS devrait veiller à corriger cette dérive en aidant les OP à bien définir leurs propres besoins et ceux des familles et à adapter l'outil à ces besoins.

Nous pensons aussi, à la suite des recommandations que nous avons faites tout au long de ce rapport que la FONGS pourrait travailler avec les OP pour les aider à mieux définir leur stratégie d'appui conseil en privilégiant la formation de relais et l'animation au sein des villages et groupements.

6.2 Partenariats avec SOS FAIM

Aussi bien la FONGS que les 3 OP sont extrêmement satisfaites du partenariat avec SOS FAIM. Elles soulignent toutes le fait que contrairement à d'autres partenaires, SOS FAIM ne cherche pas à imposer son programme mais soutient le plan stratégique des organisations. Elles insistent sur le fait que la collaboration avec SOS FAIM, n'a en rien aliéné leur souveraineté (ce qui est souvent rare avec la plupart des autres ONG).

Elles sont également unanimes pour reconnaître que l'ouverture d'une antenne de SOS Faim au Sénégal a beaucoup amélioré la qualité de l'appui et de l'accompagnement.

Certaines OP souhaiteraient néanmoins que l'appui de SOS Faim soit amplifié.

C'est par exemple le cas de l'EGAB a retenu un ensemble de suggestions/recommandations à l'endroit de SOS FAIM :

- Des contrats de partenariat à encore plus long terme qui puissent apporter des changements significatifs
- Elargissement du partenariat avec SOS-FAIM à d'autres projets et thématiques que la WASH
- Inclure la question nutritionnelle dans l'appui de SOS-FAIM
- Nous exhortons SOS-FAIM à ne rien ménager pour une mise en relation avec d'autres partenaires techniques et financiers

- EGAB a besoin de l'appui de SOS-FAIM pour l'obtention d'un logiciel de gestion comptable

Pour les consultants, le partenariat avec SOS Faim est effectivement assez remarquable dans la mesure où c'est vraiment un partenariat stratégique, de longue durée, basé sur une vision et des objectifs communs à long terme.

Bien que SOS Faim obtienne ses financements dans le cadre de projets, elle réussit, dans sa relation avec ses partenaires à s'affranchir de cette logique de projets à court terme et à travailler sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de chaque organisation.

SOS Faim soutient les organisations sénégalaises dans leur travail de représentation et de plaidoyer et contribue, avec quelques autres ONG, à permettre au mouvement paysan de se structurer au niveau national et régional (FONGS, CNCR, ROPPA) et de peser sur les orientations politiques dans le domaine agricole.

La relation de grande confiance qui a été instaurée avec les OP doit permettre à SOS faim, sans être suspectée de vouloir imposer sa vision, de questionner et d'aider à affiner les orientations stratégiques des OP dans un certain nombre de domaines :

- Poursuivre la réflexion sur les dispositifs d'appuis conseils, et aider chaque OP à définir sa vision et sa propre stratégie dans ce domaine. Analyser l'intérêt et les limites des appuis matériels aux exploitations pilotes, réfléchir aux moyens de renforcer l'animation dans les villages. Se questionner sur le risque de voir petit à petit les OP se comporter comme des ONG qui apportent des services et des appuis à des "bénéficiaires" et au contraire mettre en valeur et renforcer la spécificité d'une organisation paysanne qui est de rassembler des paysans désireux de s'unir pour chercher ensemble des solutions à leurs problèmes.
- Approfondir la réflexion sur le modèle d'agriculture que l'on veut promouvoir. On a le sentiment qu'actuellement les OP slaloment un peu et font côtoyer en même temps un soutien à une agriculture inspirée par ce que l'on a appelé la révolution verte (semences certifiées, engrais, pesticides) et une vision plus récente qui promeut les principes de l'agro-écologie. Fort de son expérience dans plusieurs pays, SOS Faim pourrait aider les OP à approfondir leur réflexion sur ces modèles et leurs enjeux et, en évitant tout dogmatisme, affiner leur positionnement dans ce domaine.
SOS Faim a mis au point un outil très intéressant "d'autodiagnostic des pratiques agroécologiques en milieu paysan" qui peut servir de base pour promouvoir cette réflexion.
- Affiner et rendre plus rigoureux les protocoles d'expérimentation et de suivi des innovations. Nous avons vu que le travail avec quelques exploitations pilotes pouvait se justifier quand il s'agissait d'expérimenter et d'évaluer des pratiques nouvelles dans une zone et que les 3 OP avait mis en place des actions dans ce sens (stabulation, plantes fourragères, fosse compostières). Mais les dispositifs de suivi de ces expérimentations sont assez décevants. Ils se limitent souvent à l'application du bilan simplifié et ne permettent pas de tirer de véritables enseignements sur les atouts, les contraintes, les limites, les perspectives d'amélioration et de diffusion de ces innovations. SOS faim a parfois mis des stagiaires à disposition des OP pour affiner ces protocoles et ces analyses et nous pensons que cette pratique est à encourager

7 Synthèse des recommandations

7.1 Recommandations pour les 3 OP UJAK, EGAB, FAPAL.

7.1.1 Recommandations à court terme 2020-2021

Améliorer l'utilisation du bilan simplifié par quelques mesures simples et faciles à mettre en œuvre.

- Organiser des sessions de recyclage des animatrices et animateurs en insistant sur le fait que ce travail ne doit pas se limiter à une enquête et au calcul du taux de couverture mais que l'objectif est de provoquer des réflexions et des changements, dans la gestion mais aussi dans les techniques de productions de l'exploitation familiale.
- Bien discuter dans les EF des problèmes techniques et économiques rencontrés dans chaque production (qu'est ce qui empêche de produire plus, quels sont les problèmes de commercialisation, etc.) et des différentes possibilités pour améliorer cette situation.
- Remplir systématiquement la dernière page du formulaire avec les conclusions, les décisions et les projets de la famille, et ses besoins d'appuis. Faire des synthèses au niveau de l'OP sur les problèmes rencontrés et les demandes d'appui formulées par les EF.
- Imprimer et laisser dans la famille un exemplaire du bilan simplifié y compris la dernière page.
- Noter systématiquement sur le formulaire quels membres de la famille ont participé à la restitution et aux discussions. Faire une synthèse de cette information au niveau de l'OP pour évaluer comment fonctionne dans la pratique le concept d'assemblée de famille.
- Faire plus systématiquement des restitutions au niveau du village ou du groupement (tout en préservant l'anonymat) afin de faire ressortir les problèmes communs ou non rencontrés par les EF, les évolutions les plus notables et également les initiatives intéressantes prises par certaines familles. Faire un bref compte rendu des débats dans le village qui sera archivé dans l'OP.
- Adapter l'instrument Bilan Simplifié aux besoins de chaque OP. Le traduire en langue locale si nécessaire. Commencer à réfléchir aux besoins d'informations spécifiques à chaque OP. Par exemple une OP peut être intéressée à savoir quel type de semence (certifiée, paysanne, etc) est utilisée, où la famille se la procure et quel rendement elle obtient. Une OP peut se questionner sur l'utilisation ou non du fumier dans les cultures etc. L'EGAB pourrait vouloir introduire des paramètres spécifiques à l'élevage (nombre de naissance par rapport à la taille du troupeau, mortalité des veaux...). En fonction de ces réflexions, chaque OP pourrait rajouter quelques questions spécifiques au questionnaire du BS et les traiter en interne.
- De ne pas toujours lier le suivi général des exploitations par le bilan simplifié et le suivi évaluation des innovations techniques. Ne pas forcément introduire les innovations dans les exploitations qui sont déjà suivies et adapter le questionnaire à chaque innovation en fonction des impacts que cette innovation est censée avoir.

Renforcer le travail d'animation et d'échanges de pratiques dans les villages.

Un grand nombre d'innovations ou d'adaptations des pratiques sont déjà à l'œuvre dans les villages, promues par les OP ou par d'autres organisations, ou fruits de la créativité des propres paysans. Avant même de vouloir promouvoir d'autres pratiques ou innovations, il y a un gros travail à faire pour que l'ensemble des familles puisse connaître ces pratiques,

discuter avec ceux qui les utilisent et se faire sa propre opinion sur leurs avantages et inconvénients.

Pour cela, les OP pourraient :

- Renforcer les compétences des animateurs sur les techniques
- Organiser des réunions dans tous les villages pour inciter les AVD et les groupements à prendre en charge et amplifier ce travail d'animation et d'échange d'expériences.
- Former de nouveaux relais pour garantir que chaque AVD ou groupement dispose de relais actifs dans les différents domaines qui présentent un intérêt pour le village : intégration agriculture élevage, amélioration de la fertilité des sols, petit élevage, vaccination et soins aux animaux, cultures fourragères, maraichage, transformation des produits, etc.
- Mettre en place des groupes de travail rassemblant, autour du relais villageois, les paysans et paysannes intéressés par chacune de ces thématiques et promouvoir de rencontres régulières de ces groupes avec visites tournantes des exploitations.

Clarifier les positions sur la poursuite ou non de certains appuis matériels.

Les OP qui ont déjà octroyé des appuis financiers ou matériels à certaines familles pour les aider à mettre en place une innovation devraient pouvoir informer clairement la population sur les possibilités ou non d'étendre ces appuis à d'autres. En effet, le doute sur cette question est un grand frein à la diffusion de ces innovations.

Cela vaut particulièrement

- Pour l'EGAB avec les étables et les robinets sur les canaris
- Pour l'UJAK avec les stabulations et les cultures fourragères
- Pour la FAPAL avec les fosses fumières.

Généraliser et pérenniser la vaccination des volailles

- Réfléchir avec les services de l'élevage et les autres organisations intéressées (par exemple ANCAR à Louga) sur la façon de généraliser et pérenniser la vaccination des volailles, surtout contre la maladie de Newcastle.
- Garantir la présence de relais vaccinateurs en nombre suffisant dans chaque village.
- S'assurer que le prix payé par le propriétaire permet de couvrir à la fois le coût du vaccin, le coût de son acheminement et de sa conservation au froid jusque dans la zone, et la rémunération des vaccinateurs.
- Identifier dans chaque zone une structure capable de se responsabiliser pour garantir l'approvisionnement en vaccins en quantités et qualités suffisantes et au bon moment. Cela peut être bien sûr le service de l'élevage mais il peut être épaulé par une autre structure (OP, coopérative etc) notamment pour réaliser des tâches qu'un service public peut difficilement faire comme recueillir l'argent des paysans et acheter des vaccins chez des distributeurs privés.

7.1.2 Recommandations à moyen terme

Renforcer l'adaptation du bilan simplifié aux besoins de chaque OP.

Dans la continuité de ce qui a été proposé plus haut, les OP pourraient poursuivre l'adaptation du bilan simplifié à leurs propres besoins, tout en conservant une trame commune pour fournir à la FONGS les informations dont elle a besoin.

Cela passe d'une part par une réflexion permanente sur les besoins en informations de la propre OP et d'autre part sur le renforcement des capacités à utiliser les outils informatiques pour gérer, et traiter ces informations.

Mettre en place un programme de formation à la gestion pour les EF.

Au-delà du recueil d'informations pour elles-mêmes et pour la FONGS, les OP pourraient essayer de généraliser la pratique de la comptabilité et de la gestion des exploitations familiales.

Il s'agit d'inciter et d'aider les familles à tenir elles-mêmes des cahiers de gestion adaptés à leurs capacités et à leurs besoins. Les aider à définir elles-mêmes leurs besoins en informations et à faire des analyses pour une bonne gestion de son EF. Cela veut dire que toutes les EF n'auront pas besoin des mêmes données ni des mêmes calculs. Par exemple, une EF qui a beaucoup de productions différentes (plusieurs cultures, maraichage, élevage bovins, aviculture etc.) pourra vouloir calculer le rendement, la marge brute ou même la productivité du travail (combien rapporte une journée de travail) de chaque production. Il lui faudra alors noter séparément les charges (semences, engrais, etc..) et rajouter une estimation de la quantité de main d'œuvre (homme jours) consacrée à chaque production. A l'inverse, une exploitation moins complexe pourra se satisfaire d'un relevé global des recettes et des dépenses.

A titre indicatif on peut imaginer les étapes suivantes :

- S'inspirer de l'actuel bilan simplifié et réfléchir avec un échantillon de familles sur les outils de gestions (cahier ou autres) les plus adaptées aux exploitations de la zone. Identifier les informations les plus utiles pour piloter et faire évoluer positivement une exploitation. Identifier les données à recueillir et les calculs à faire pour obtenir ces informations, ainsi que les outils (cahier, tableaux etc.) les plus simples à utiliser, même pour des personnes avec un faible niveau scolaire.
- Elaboration de ces outils de comptabilité et gestion avec un tronc commun et des possibilités d'adaptations à chaque type d'exploitation.
- Réunions dans les villages pour expliquer l'intérêt de bien gérer une exploitation et proposer à ceux qui le souhaitent une formation sur les bases de la gestion.
- Petite formation sur l'utilisation des outils de gestion pour les familles intéressées.
- Formation de relais villageois capables d'apporter une assistance aux familles qui désirent tenir une comptabilité et gérer leurs exploitations.
- Appui initial par les animateurs aux familles et aux relais pour aller progressivement vers une autonomie des relais, permettant à un nombre sans cesse croissant de familles d'améliorer la gestion de leur exploitation.

Adopter une stratégie d'appui conseil basée sur l'animation villageoise et des échanges d'expérience.

Dans le prolongement de ce qui a été proposé plus haut pour le court terme, nous pensons que les OP devraient, dans le futur, définir plus clairement une stratégie d'appui conseil propre à l'OP et indépendante des projets, bien que compatible avec ces derniers.

Nous suggérons que cette stratégie soit basée sur le point fort des OP, à savoir leur implantation dans les villages et leur capacité à animer des échanges d'informations et d'expériences.

Il s'agirait donc d'amplifier et de généraliser les recommandations faites plus haut sur :

- La densification du réseau de relais villageois
- La mise en place de groupes de travail thématiques dans chaque village
- Les échanges d'expériences d'abord à l'intérieur du village en ne se limitant pas aux pratiques promues par l'OP ou même par d'autres intervenants (ONG, Etat) mais en mettant en lumière et en valeur (par des échanges) toutes les innovations ou pratiques intéressantes mises au point et/ou utilisées par les paysans eux même.
- Les échanges de pratiques entre villages et entre régions.

Privilégier le conseil technique la diffusion d'innovation sans recourir aux appuis matériels.

L'expérimentation et/ou la diffusion de nouvelles pratiques doivent bien sûr continuer à être encouragées par les OP en privilégiant une méthode associant :

- Une divulgation ample de la population en s'appuyant sur les AVD, les groupements et les relais villageois.
- Un conseil rapproché aux exploitations qui se portent volontaire et le demandent. Dans la mesure du possible, l'appui devrait se limiter au conseil et les éventuels coûts d'implantation de la nouvelle pratique doivent être supportés par la famille. Cela suppose de ne pas avoir de modèle trop bien défini et d'accepter que chaque famille adapte l'innovation à ses moyens (comme cela a été fait pour les poulaillers et bergeries). Cela veut dire aussi qu'il faut accepter que le nombre de familles adoptant cette innovation sera peut être réduit au départ et n'augmentera que progressivement.
- Un suivi de ces exploitations volontaires pour évaluer les avantages et les inconvénients de cette innovation.
- Un travail intense de divulgation, de visite et d'échange avec les autres villageois pour que chacun puisse évaluer lui-même l'intérêt de cette innovation et ensuite décider de l'adopter ou non.

Il nous semble que beaucoup de travail sur la promotion de techniques agro écologiques (fertilités des sols, économies d'eau, lutte contre maladie et ravageurs, auto sélection des semences etc..) peut être fait dans cet esprit car ce sont souvent des techniques qui ne nécessitent pas d'investissements ni de coûts importants.

Pendre en compte les limites de l'appui matériel à des paysans pilotes comme mode de diffusion d'innovations

Le recours à des paysans pilotes et des appuis financiers et matériels peut néanmoins s'avérer nécessaire, mais il devrait, à notre avis, être réservé à des pratiques ou des innovations inconnues dans la zone, ou risquées, ou sur lesquelles on a des doutes et qui doivent passer par une phase d'expérimentation avant d'envisager une diffusion, ou encore nécessitant des investissements qui seront de toute façon hors de portée des exploitations.

Dans ces cas quelques principes devraient néanmoins être respectés :

- Réfléchir en amont, avant même de proposer une innovation à quelques exploitations pilotes sur les réelles possibilités de diffusion et sur la stratégie qui sera utilisée pour cette diffusion. Se poser notamment les questions suivantes : Est-ce que l'appui matériel peut être considéré comme un "appât" nécessaire au début mais qui ne le sera plus ensuite ? Est-ce que l'innovation pourra être progressivement adaptée pour baisser son coût et la rendre plus accessible aux autres exploitations ? Est-ce qu'un appui matériel sera toujours nécessaire et dans ce cas qui le fournira (la propre OP, d'autres ONG, l'Etat, le crédit ?)

- Préférer l'appui à des paysans qui se portent volontaire plutôt que préalablement choisis par l'OP.
- Si des critères doivent guider le choix des exploitations pilotes, être transparent sur ces critères.
- Limiter l'appui à ce qui est vraiment nécessaire et toujours exiger une participation minimale de la famille comme preuve de son intérêt pour cette innovation.
- Communiquer clairement sur le montant de l'appui (Indiquer ce que cela a coûté à l'OP en cas de fourniture d'équipements, matériaux ou intrants) et prendre en compte ce coût dans l'évaluation du bénéfice apporté par l'innovation.
- Affiner et rendre plus rigoureux les dispositifs de suivi et d'évaluation des innovations expérimentées par ces paysans pilotes. Ne pas se contenter d'appliquer le bilan simplifié mais mettre en place un outil de suivi spécifique à chaque innovation qui permet d'en analyser finement les avantages, les inconvénients, et les limites, d'un point de vue agronomique, économique et social. S'il est bien fait le suivi doit permettre d'identifier des pistes d'améliorations et d'adaptation de l'innovation aux différents types de paysans.
- Communiquer clairement sur le nombre d'exploitations qui pourront recevoir cet appui de la part de l'OP afin que chacun sache à quoi s'en tenir. Informer clairement du moment où l'on considère que la phase pilote, et les appuis qui vont avec, est terminée et que, à partir de maintenant, les familles qui veulent adopter cette innovation devront le faire à leurs frais.

7.2 Recommandations pour la FONGS

7.2.1 A court terme

LA FONGS est assez satisfaite de l'outil bilan simplifié et, si l'on s'en tient à ses propres besoins, il n'y a donc pas lieu de le modifier dans l'immédiat.

Elle pourrait néanmoins réfléchir aux moyens de mieux prendre en compte la question de l'élevage en intégrant par exemple des données sur la variation du cheptel.

Mais la FONGS devrait surtout aider les OP à réfléchir à leurs propres besoins d'informations et à adapter l'instrument en fonction de ces besoins.

Elle pourrait également renforcer les capacités des OP à faire des analyses sur la base de données afin d'en tirer les informations dont elles ont besoin.

Par ailleurs, considérant qu'il y a une "sous-représentation" de la question pastorale, au sein de la FONGS, l'EGAB recommande une présence accrue et une meilleure représentation des OPE dans la gouvernance de la FONGS et une plus forte inclusion du pastoralisme dans le plaidoyer et la programmation de la FONGS

7.2.2 A moyen terme

Pour les années à venir, la FONGS devrait s'attaquer à plusieurs chantiers :

- Améliorer le bilan simplifié en travaillant sur la représentativité des exploitations suivies et en envisageant un renouvellement plus rapide, par exemple tous les 3 ans.
- Continuer à aider les OP à adapter l'instrument à leur propre besoin
- S'inspirer du bilan simplifié et travailler avec SOS Faim et les OP à la conception d'outils adaptés et d'un programme de formation des EF à la gestion, l'analyse de leurs performances, l'identification des problèmes et des perspectives d'amélioration.

- Travailler avec SOS faim et les OP pour aider ces dernières à mieux définir leur stratégie d'appui conseil en privilégiant la formation de relais et l'animation au sein des villages et groupements.

7.3 Recommandations pour SOS FAIM

Dans la mesure du possible, SOS faim doit maintenir son "partenariat stratégique" avec la FONGS et les OP. C'est-à-dire un appui sur le long terme, basé sur une vision et des objectifs communs, qui aide à définir et qui appui le plan stratégique de l'organisation sans jamais aliéner sa souveraineté.

C'est en respectant ces principes que SOS Faim pourrait appuyer la FONGS et les OP dans différents chantiers :

- Aider les OP à définir leurs propres besoins en informations et à adapter l'outil bilan simplifié pour qu'il réponde à ces besoins.
- Aider la FONGS et les OP à concevoir un programme de formation à la gestion destiné à toutes les EF en s'adaptant aux spécificités de chacune.
- Réfléchir avec les OP aux stratégies d'appui conseil, notamment dans le cadre, des activités directement appuyé par SOS Faim. Analyser l'intérêt et les limites des appuis matériels aux exploitations pilotes, et réfléchir aux moyens de renforcer l'animation dans les villages.
- Aider les OP à approfondir la réflexion sur le modèle d'agriculture qu'elles soutiennent, en utilisant éventuellement "l'autodiagnostic des pratiques agroécologiques en milieu paysan".
- Aider les OP à affiner et rendre plus rigoureux les protocoles d'expérimentation et de suivi des innovations.

ANNEXES

ANNEXE 1 Agenda de la mission

Date	Lieu	Activité	Participants
12/01	Thies	Arrivé des consultants	Aladji Diack (AD) Sylvain Colmet-Daage (SCD)
13/01 AM	Thies	Réunion avec SOS FAIM	Papa Assane Diop AD, SCD
13/01 PM	Thies	Réunion avec la FONGS	Bureau exécutif et équipe technique FONGS - AD, SCD
14/01	Thies - Podor	Déplacement à Podor	AD, SCD
15/10	Podor	Réunion avec UJAK Rencontre avec service départemental de développement rural (SDDR)	Bureau exécutif et a animateurs de l'UJAK - Directeur du SDDR AD, SCD
16/01	Dept Podor	Rencontre avec ANCAR à Ndioume Visite de 5 exploitations et deux groupes de femmes (maraichage et transformation du riz) Rencontre avec SAED	Dr Dialo. ANCAR Paysans et paysannes Mr Faye SAED AD, SCD
17/10	Dept Podor	Visite de 4 exploitations et deux cercles féminins de transformation	Paysans et paysannes AD, SCD
18/01	Podor	Debriefing avec UJAK	Bureau exécutif UJAK AD, SCD
19/01	Podor Louga	Voyage à Louga	SCD
19/01	Podor Velingara	Voyage à Dayane , Velingara Ferlo	AD
20/01	Dept Louga	Réunion avec FAPAL Rencontre avec le Maire de Kelle Gueye Rencontre avec le SG du conseil départemental	Bureau exécutif FAPAL . Maire de Kelle Gueye SG du conseil départemental . SCD
20/01	Dayane Velingara	Reunion a Dayane avec EGAB	Bureau exécutif + 4 animateurs EGAB +AD
21/01	Dept Louga	Visite de 6 exploitations avec FAPAL	Paysans et paysannes SCD.
21/01	Velingara	Visite de 8 exploitations avec EGAB à Adja, Patacour et Domoke	AD
22/01	Dept Louga	Réunions avec le CLAAP de Louga Visite de l'unité de transformation	ANCAR, DRDR, INP, MFR, FAPAL SCD Femmes transformatrices
22/01	Velingara	Rencontre à Velingara avec autorités locales, et territoriales et avec services techniques	Sous Prefet, Maire, Vétérinaire, CAR, agent eaux et forêt + AD
23/01	Dept Louga	Visites de deux groupements	Paysans et paysannes SCD
23/01	Velingara	Debriefing avec EGAG. Voyage à Louga	AD
24/01	Louga- Thies	Debriefing avec FAPAL Voyage retour à thies	Bureau exécutif FAPAL ; AD, SCD
25/01	Thies	Synthèse entre les consultants	AD, SCD
26/01	Thies	Synthèse entre les consultants	AD, SCD
27/01	Thies	Debriefing avec FONGS et SOS Faim	Bureau exécutif et équipe technique FONGS. Papa Assane Diop et Dominique Morel - AD, SCD

L'OUTIL BILAN SIMPLIFIÉ POUR MIEUX SUIVRE ET RENFORCER LES PERFORMANCES DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

Définition de l'exploitation familiale

« L'exploitation familiale est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle se mènent cumulativement les fonctions de production agro sylvo pastorale ou halieutique, de consommation domestique, de gestion des ressources naturelles, de transmission de valeur, et de conduite d'activités non agricoles », FONGS, 2009. L'essentiel des exploitations agricoles de la région ouest africaine sont de type familial, 95% au Sénégal.

Principes généraux de l'outil « Bilan simplifié de l'exploitation familiale »

1. Il s'agit d'un guide d'entretien servant de support à l'animateur (celui qui l'administre), pour conduire un échange entre lui et l'exploitation familiale pour interpréter ensemble les performances de l'exploitation familiale.

L'outil « bilan simplifié » mesure et interprète ainsi les performances de l'exploitation familiale sur une année. Cela peut correspondre à une ou plusieurs campagnes agricoles selon les zones et sous-zones agro écologiques où se situe l'exploitation familiale.

Il peut permettre après plusieurs années d'utilisation, de voir l'évolution de l'exploitation familiale.

2. Son utilisation doit servir aux différents acteurs concernés au premier rang desquels se trouve l'exploitation familiale elle-même, notamment dans l'orientation de ses prises de décision.

Son utilisation doit également permettre à l'association paysanne d'où vient l'animateur et à sa faîtière, d'améliorer leur appui/accompagnement aux exploitations familiales.

Enfin son utilisation doit permettre aux plateformes paysannes de donner plus de consistance à leurs propositions, et aux décideurs d'engager des actions d'envergure plus efficaces pour développer les exploitations familiales.

3. L'outil est administré par l'animateur dans le cadre de l'assemblée de famille qui doit comprendre le chef de famille, les épouses, et les actifs résidents (dans la pratique il arrive souvent que les enfants soient présents ; certaines familles ont également fait participer les travailleurs saisonniers). De cette sorte, les informations sont plus complètes, et des débats de fond peuvent être engagés sur les stratégies de la famille.
4. L'animateur est un élément essentiel du dispositif. Les informations discutées sont très sensibles, et la famille se sent à l'aise si l'animateur²¹ a des qualités pouvant instaurer la confiance et l'ouverture des membres de la famille.
5. Les informations collectées et discutées entre l'animateur et l'assemblée de famille portent sur quatre points : **1)** la présentation et localisation de l'exploitation familiale ; **2)** les moyens de production et les autres sources de revenus non agricoles de l'exploitation familiale ; **3)** les performances agro sylvo pastorales de l'exploitation familiale ; **4)** la consommation familiale.

²¹ Dans le cadre de l'expérience de la FONGS, ces animateurs sont endogènes, formés, et très souvent connus des familles avec qui ils partagent la même communauté.

6. Le bilan peut être conduit en **six (6) étapes**, qui reprennent **les quatre (4) points** sur lesquelles portent les informations, **entre une première étape de mise au point/démarrage** avec la famille ; **et une sixième étape qui est la restitution des résultats** par l'animateur à l'assemblée de familles et les échanges. Cette dernière phase permet d'avoir d'autres informations à la fois quantitatives et qualitatives.
7. L'exploitation familiale et l'OP sont les premiers niveaux de validation des analyses produites.
8. L'entretien peut durer en moyenne trois (4) à quatre (5) heures de temps par exploitation familiale selon la taille de cette dernière notamment.
9. **le premier bilan réalisé** fait office de miroir pour l'EF : elle réalise son diagnostic et peut établir son « projet de famille ».
- 10. Les bilans suivants** permettent de réaliser le monitoring familial et de contrôler l'évolution de l'exploitation.

CONSENTIR A LA PARTICIPATION

Nous vous remercions de votre intérêt à participer à ce projet. Nous voudrions que vous sachiez que la FONGS mène ce projet dans le cadre d'un projet de recherche qui aidera à comprendre comment nos programmes peuvent le plus efficacement accompagner les populations rurales. Pour ce faire, nous travaillons dans ce cadre -ci avec une organisation de recherche international (l'Organisation internationale de recherche sur les politiques alimentaires - IFPRI). Nous partagerons l'information que nous recueillons de vous dans le cadre de ce projet avec l'IFPRI qui pourrait vous contacter pendant ou après la récolte pour effectuer une autre entrevue. Les deux, FONGS et IFPRI sauront garder vos informations confidentielles et garantissent que nul ne saura vous identifier à travers elles. Il n'y a aucun risque à participer à cette étude. Si vous vous sentez mal à l'aise, vous pouvez toujours choisir de cesser de participer à tout moment.

Acceptez-vous de participer?

OUI ____

NON ____

La conduite du bilan simplifié en six étapes

Etape 1 : mise au point et démarrage avec l'assemblée de famille

Le chef de famille aura été averti et sensibilisé sur l'importance du travail pour l'OP, et d'avoir comme interlocuteurs lui et les autres membres de la famille (épouses, autres actifs résidents). N'empêche, il est encore nécessaire de préciser à l'entame des discussions, que ce travail permettra à l'OP d'améliorer son action et son plaidoyer ; et à l'exploitation familiale elle-même de s'évaluer pour évoluer.

Et vu le caractère sensible des informations discutées, il est toujours utile de préciser au départ, que les résultats resteront confidentiels.

Après toutes ces précisions, l'animateur peut demander alors aux membres de l'exploitation familiale présents de se présenter, de façon à identifier les rôles et responsabilités des uns et des autres. Cela facilite la conduite des débats avec la participation de tous.

Etape 2 : Présentation et localisation de l'exploitation familiale

Etape 2a: Localisation de l'exploitation familiale

Localisation de l'exploitation familiale									
Arrondissement	Département	Collectivité locale	Village	Sous-Zone	ZAE				
Fissel	Mbour	Fissel	Mboufoudji	CENTRE BASSIN	Bassin arachidier				
Nombre de ménages		Année d'installation dans le village	JJ		MM		AAAA		
1									
Informations sur le Chef de famille									
Nom du Chef de famille		Sexe <i>H = Homme F = Femme</i>	Age	Situation de famille <i>utiliser les codes ci-dessous</i>	Niveau d'éducation <i>utiliser les codes ci-dessous</i>				
Prénom	Nom								
Le numéro de téléphone cellulaire 1			Le numéro de téléphone cellulaire 2						
Codes pour situation de famille			Codes pour niveau d'éducation						
Monogame.....1 Polygame.....2 Célibataire.....3 Divorce(e) / Séparé(e).....4 Veuf / Veuve.....5			Moins que école Primaire.....1 Ecole Primaire.....2 Secondaire.....3 Etudes Supérieures.....4 Formation Professionnelle (plus que secondaire).....5 Alphabétisé6						

Information sur la location géographique de l'exploitation familiale, et le Chef de la famille.

- L'information « date d'installation » permet de savoir si la famille est autochtone, ou si elle s'est installée plus tard dans le village (allochtone). Dans le second cas, la famille rencontre plus souvent des problèmes fonciers.
- L'âge du chef de famille et son niveau d'instruction (savoir ou non lire et écrire) peuvent impacter sur la capacité d'innovation de la famille.
- La ZAE (zone agro écologique) correspond à un espace autour duquel les opportunités et contraintes de l'environnement sont les mêmes. (Voir point 1 sur l'analyse des données).

Nombre des membres de ménage, liste et niveau de scolarisation des enfants âgés de 6 à 15 ans

[illegible]

L'exode et la migration des membres de l'exploitation familiale au cours des 12 derniers mois

Indiquer tous les membres qui sont partis de l'exploitation familiale au cours des 12 dernier mois

TERO

Etape 3 : Les moyens de production et les autres sources de revenus non agricoles de l'exploitation familiale

Etape 3a: les moyens de production de l'exploitation familiale

Disponibilité des terres et de l'Équipement Agricole - Pratiques d'Élevage - Investissements économiques

Foncier (en Hectares)		L'élevage		Les investissements économiques	
		Types d'animaux	Type d'élevage 1 = élevage extensif (transhumant) 2 = élevage intensif (stabulation) 3= élevage semi-intensif (stabulation partielle)	Type d'Investissements réalisés sur les 2 ans	Montants
Superficie détenue (A)					
Superficie louée (B)					
Superficie empruntée (C)					
Totale Disponible = A+B-C					
Superficie exploitée sous pluie					
Superficie cultivée en décrue					
Superficie mise en plantation					
Superficie mise en jachère					
Équipement Agricole					
Types d'Équipement agricole	Nombre par type dans l'exploitation	Nombre appartenant aux femmes		Valeur Totale	
Semoir					
Houe et arara					
Charrue et charrette					
Tracteur					
Chevaux de traction					
Anes de traction					
Bœufs de traction					
Moto pompe					
Autres (Souleveuse)					

Autres (préciser) _____			
Autres (préciser) _____			

On s'intéresse ici

- à la disponibilité foncière et son exploitation (saturation ? possibilité de jachère ? emprunt ?) et à la maîtrise de l'eau (dépendance de la pluviométrie ? possibilité cultures irriguées ?).
- au niveau d'équipement et son appréciation qui peuvent aussi conditionner le niveau d'exploitation des terres.
- Aux types d'animaux qui constituent l'élevage de la famille, et les types d'élevage pratiqués (transhumance, semi stabulation, stabulation/ embouche).
- Les investissements réalisés par la famille et les coûts de ces investissements.

Etape 3b: Sources de revenus non agricoles

Autres sources de revenus non agricoles

Revenus des Activités Non-Agricoles				
<i>Instructions: Remplir une ligne pour chaque activité non-agricole à partir duquel un membre de l'exploitation familiale reçoit des revenus</i>				
<i>Activité</i>	<i>Revenus Annuels de cette activité</i>	<i>Nom des membres de l'exploitation actifs sur ces activités</i>	<i>Sexe</i>	<i>Âge</i>
Revenus totaux				

Etape 4 : les performances agro sylvo pastorales de l'exploitation familiale

Etape 4a: La performance de l'exploitation familiale sur les 12 derniers mois(Production)

On s'intéresse ici à La valeur brute des productions agricoles et d'élevage, en s'intéressant à chaque fois à ce qui est mis sur le marché (ventes) et ce qui est consommée par la famille (auto consommation).

Il s'agit de repérer les différentes spéculations faites par l'exploitation familiale, à partir des systèmes de cultures pratiquées.

A partir de là, Pour chaque système de culture (pluvial, irrigué, cueillette, arboriculture ...) on peut identifier les spéculations, et voir la superficie emblavée, la production totale, la quantité auto consommée (et valeur) et la quantité vendue sur le marché (et valeur).

La valeur totale des produits autoconsommés (valorisée à leurs prix sur le marché), additionnée aux ventes effectives sur le marché, donnent ensemble la valeur brute des productions agricoles et d'élevage.

Production de l'exploitation familiale							
<i>Valeur brute de la production agricole et d'élevage</i>							
<i>Cultures</i>	<i>Superficies emblavées en Hectares</i>	<i>Quantités produites en Kg</i>	<i>Quantités auto consommée s en Kg</i>	<i>Quantités vendues</i>	<i>Prix Unitaire (sur le marché a la récolte)</i>	<i>Valeur auto consommées</i>	<i>Valeur des Ventes</i>
						<i>Autoconsom mé x Prix</i>	<i>Ventes x Prix</i>
Arachide							
Mil souna							
Sorgho							
Maïs							
Manioc							
Niébé							
Autres (préciser) _____							
Autres (préciser) _____							
Autres (préciser) _____							
Autres (préciser) _____							
Autres (préciser) _____							

<i>L'élevage</i>	<i>Pâturage</i>	<i>Nombre d'animaux</i>	<i>Nombre auto consommée</i>	<i>Nombre vendue</i>	<i>Prix Unitaire (sur le marché a la récolte)</i>	<i>Valeur auto consommées</i>	<i>Valeur des Ventes</i>
						<i>Autoconsom mé x Prix</i>	<i>Ventes x Prix</i>
Bovins							
Ovins							
Caprins							
Volaille							
Autres (préciser)							
Autres (préciser)							
Autres (préciser)							
Autres (préciser)							
Autres (préciser)							
<i>Sous-Produits</i>	<i>Unité</i>	<i>Quantités produites</i>	<i>Quantités auto consommées</i>	<i>Quantités vendues</i>	<i>Prix Unitaire (sur le marché a la récolte)</i>	<i>Valeur auto consommées</i>	<i>Valeur des Ventes</i>
						<i>Autoconsom mé x Prix</i>	<i>Ventes x Prix</i>
Lait de vache	Litres						
Lait de brebis	Litres						
Lait de chevre	Litres						
Autres (préciser)							
Autres (préciser)							
				VALEUR TOTAL d'AUTOCONSUMME			
				VALEUR TOTAL DES VENTES			

Etape 4b: Les charges de l'exploitation familiale sur les 12 derniers mois

Charges liées à la production agricole et d'élevage de l'exploitation familiale

Il s'agit de toutes les charges et dépenses supportées par l'exploitation familiale pour conduire ses activités agricoles et d'élevage : intrants agricoles, réparation/ location de matériel agricole, amortissements, autres prestations. Et également l'achat/consommation d'aliments de bétail, les soins de santé animale, le coût du berger, les dédommagements supportés à cause du bétail, etc.

Charges de production agricole et d'élevage	
<i>Charges</i>	<i>Valeur des Charges</i>
Semences	
Engrais	
Produits phytosanitaires	
Réparation du matériel	
Frais de transport liés à la production	
Autres prestations agricoles supportées	
Aliments de bétail	
Main d'œuvre temporaire (saisonniers)	
Produits vétérinaires	
Charges liées à des dédommagements causés par l'élevage familial	
Charges liées au crédit	
Impôts	
Autres Charges (préciser) _____	
Autres Charges (préciser) _____	
Autres Charges (préciser) _____	
TOTAL	

La valeur nette des productions agricoles et d'élevage donne la richesse créée par l'exploitation familiale en une année, à partir de ses activités agro sylvo pastorales. Comme on le verra sur les prochaines étapes, cet élément devient parlant pour les membres de l'exploitation familiale quand on le met en parallèle avec ses charges/dépenses pour vivre et se nourrir.

**VALEUR TOTAL DES VENTES + VALEUR TOTAL DE L'AUTOCONSOMMATION (4A) –
VALEUR TOTAL DE CHARGES DE LA PRODUCTION (4B) = VALEUR NETTE**

Etape 5 La consommation et les dépenses alimentaires et de santé de la Famille et son accès au Crédit

Charges non liées à la production et crédits reçus

Il convient à cette étape de bien marquer la transition, en précisant qu'on a pu déjà ressortir la valeur nette de la richesse créée par l'exploitation familiale en une année, à partir de ses activités primaires. Et qu'on veut voir maintenant combien de temps durant la même année, la famille peut vivre de cette richesse qu'elle a créée.

A partir de là, on reprend les produits auto consommés (et leur valeur) identifiés à l'étape précédente, et on essaie de reconstituer les charges et dépenses qui s'y ajoutent :

- Achats complémentaires sur ces mêmes produits faits par l'EF,
- Autres achats de céréales ;
- Dépense quotidienne

Les dépenses de l'exploitation familiale		Crédit					
Type de dépenses	Montants	Type de Crédit	Prêt en espèces ou en nature 1 = Oui 2 = Non		Montant en Espèces	Montant en Nature	Si en Nature, indiquer les objets reçus
			Esp.	Nat.			
Autoconsommation							
Achats réguliers (ou dépenses quotidiennes)							
Achats de services liés à la préparation (pour autoconsommation)		Des prêts des amis / de la famille					
Savon		Des prêts de la banque, des institutions					
Bougies		Des prêts des prêteurs					
Pétrole		Des prêts de Tontine					
Charbon en bois							
Gaz							
Lait							
Sucre							
Thé							
Pain							
Téléphone lié à l'activité							
Dépenses de sante							
Autres (préciser)							
Autres (préciser)							
Autres (préciser)							
Autres (préciser)							
TOTAL							

Calcul les dépenses mensuelles et la capacité de l'exploitation familiale à vivre de ses revenus

Utilise le totales de page précédente et celle-ci

DEPENSE MENSUELLE = DEPENSE TOTAL DE MENAGE

_____ = _____ / 12

TAUX DE COUVERTURE DE BESOINS DE BASE (Tc)

= VALEUR NET DE PRODUCTION / DEPENSE MENSUELLE

_____ = _____ / _____

Etape 6 : la restitution des résultats par l'animateur à l'assemblée de familles et les échanges

On est ici dans une phase d'appui à l'amélioration des performances de l'exploitation familiale, en animant un échange sur son niveau actuel d'autonomie, pouvant l'amener à prendre des décisions. On prévoit ici deux temps :

1. Calcul de la capacité de l'exploitation familiale à vivre de ses revenus agro sylvo pastoraux

Taux de couverture des besoins de base (Tc) = Valeur nette de la production / dépense mensuelle.

Si $Tc = 3,52$ cela signifie que la famille peut, compte tenu de sa performance de l'année, vivre pendant 3 mois et 15 jours (soit 3×5 , le premier chiffre après la virgule) de ses revenus agro sylvo pastoraux.

2. Présentation du résultat à la famille et discussions

- 6) L'exploitation familiale est-elle excédentaire ($Tc > 12$ mois) ? Ou déficitaire ($Tc < 12$ mois) ?
- 7) Dans les deux cas, il est intéressant de voir si les performances de l'exploitation familiale sur cette année sont plus ou moins similaires aux précédentes années. Et de voir les justifications de la tendance notée.
- 8) Si l'exploitation familiale est excédentaire ($Tc > 12$ mois) : comment l'EF utilise t'elle son excédent ? Est-ce qu'elle investit ? Dans quel secteur ? Agricole ? Non agricole ? La famille a-t-elle un projet ? Quel est ce projet?
- 9) Si l'exploitation familiale est déficitaire ($Tc < 12$ mois) : comment la famille comble-t-elle son déficit ? Par quelles activités ? Quels apports de membres de la famille en exode ou migration ? Est-ce que la famille s'endette ? A-t-elle un projet pour sortir de cette situation ?
- 10) Quelle mise en relation pourra être à la famille pour réaliser son projet, ou pour améliorer ses performances? (encerclez les bonnes réponses).
 - a. une mise en relation avec les services techniques pour améliorer ses rendements?
 - b. une mise en relation avec une autre famille pour améliorer ses pratiques?
 - c. une mise en relation avec le conseil rural pour régler des problèmes fonciers?